

septembre-  
octobre 2000  
n°286

**recto  
VERSO**

Le Lac-Saint-Jean

# Deux Royaumes autour d'un lac

André Beauchamp

**L'HOMME  
QUI PENSE  
À L'EAU**



Le ministère des Régions et ses partenaires

*Personne ne connaît  
le territoire du  
Québec  
mieux que nous*

CRD



Québec   
Ministère  
des Régions



FORUM NATIONAL SUR

*la citoyenneté  
et l'intégration*



**La parole est à vous !**

- Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration veut connaître votre opinion sur la citoyenneté québécoise
- Consultation publique en ligne dès le 28 août 2000
- Forum de discussion les 6 et 13 septembre 2000

[www.mrci.gouv.qc.ca](http://www.mrci.gouv.qc.ca)

Québec   
Ministère des  
Relations avec les citoyens  
et de l'Immigration



Le ministère de l'Industrie et du Commerce  
contribue au développement  
de l'économie sociale au Québec

Québec   
Industrie et  
Commerce

[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. *Recto Verso* cherche à comprendre et à rendre compte des transformations de la société, de ses acteurs et actrices, de ses structures et de ses influences. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nes sur leurs conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans *RECTO VERSO* n'engagent que leur-s auteurs-e-s.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

FRANÇOISE GUAY, FRANÇOIS MERCIER, GUYLAIN PRINCE, NATHALIE ST-PIERRE, EDITH TESSIER, LINA TRUDEL.

**COMITÉ DE LECTURE :**

ANDRÉE BÉLISLE, LOUIS BONNEVILLE, ROSE BOURGEOIS, LOUIS BRILLANT, ESTELLE CHIRURGIEN, JACQUES COLLIN, GUILLAUME DOSTALER, ANDRÉ GIROUX, MARIE HENRICHON, LUDOVIC HIRTZMANN, JULIE PERREAULT.

**COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT :**  
ANNE-MARIE BRUNELLE

**RÉDACTION EN CHEF ET DIRECTION**

ARTISTIQUE : RICHARD AMIOT-DANIEL S. LEGAULT

RÉDACTEUR EN CHEF PAR INTÉRIM : RICHARD AMIOT

**DIRECTION DE LA PRODUCTION**

ET JOURNALISME : RICHARD BOUSQUET

**GESTION DES ABONNEMENTS ET**

**DE LA DISTRIBUTION, COMPTABILITÉ ET**

**TRAITEMENT DE TEXTES :** MARIA HERNANDEZ

**REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE :**

EDITH TESSIER

(514) 523-5998, POSTE 24

**ÉDITION :** REVUE VIE OUVRIÈRE INC.

**MISE EN PAGES ET GRAPHISME :**

COMPOSITION FLEUR DE LYSÉE

**IMPRESSION :** IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

FRÉQUENCE DE PARUTION : 6 NUMÉROS PAR AN

PHOTOS COUVERTURE : JACQUES DESBIENS,

MÉDAILLON : PHOTO : GUILLERMO JAREDA

**TARIFS D'ABONNEMENT :** INDIVIDU OU GROUPE

POPULAIRE : 20\$/AN OU 32\$/2ANS

INSTITUTIONNEL : 25\$/AN. SOUTIEN : 32\$/AN

ÉTUDIANT OU SANS EMPLOI : 15\$/AN

À L'ÉTRANGER (PAR AVION),

INDIVIDUEL : 30\$/AN.

INSTITUTIONNEL : 40\$/AN

RECTO VERSO EST DISTRIBUÉ

DANS PLUS DE 1100 POINTS

DE DÉPÔT ET PAR ABONNEMENTS,

À TRAVERS LE QUÉBEC ET

LA FRANCOPHONIE HORS QUÉBEC.



RECTO VERSO EST MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE

DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS

QUÉBÉCOIS, ET DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS

ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC. SES

ARTICLES SONT INDEXÉS DANS LE RÉPERTOIRE

ANALYTIQUE DE PRESSE *REPÈRE*.

DÉPÔT LÉGAL À OTTAWA ET À LA BIBLIOTHÈQUE

NATIONALE DU QUÉBEC. ISSN 1484-6586.

ENVOI DE PUBLICATION,

ENREGISTREMENT N° 1325639

PARUTION : N° 286, 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2000

RECTO VERSO

1215, RUE VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL

(QUÉBEC) H2L 3B5

TÉLÉPHONE: (514) 523-5998

TÉLÉCOPIEUR: (514) 523-5812

ADRESSES ÉLECTRONIQUES :

RECTOVERSO@VIDEOTRON.CA

VO@MLINK.NET



# Numéro 286

septembre-octobre 2000

PAGE 8



PHOTO: GUILLERMO JAREDA

## Entrevue

### ANDRÉ BEAUCHAMP L'homme qui pense à l'eau

André Beauchamp refait surface. Il a passé 15 mois à nager en eaux troubles et profondes. Président de la *Commission sur la gestion de l'eau au Québec*, il peut enfin respirer, après avoir fait jaillir l'audacieux rapport de 800 pages : *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur*.

PAGE 26



PHOTO: JACQUES DESBIENS

## Dossier

### Le Lac-Saint-Jean DEUX ROYAUMES AUTOUR D'UN LAC

Le Lac-Saint-Jean, c'est beaucoup de forêt et d'eau, de coupes de bois et de barrages hydroélectriques.

La nature, le tourisme, l'hébergement et la restauration différencient l'ouest et le nord de l'est du Lac. Depuis cet été, la *Véloroute* les rassemble.

Un autre reportage sur la division entre le Lac-Saint-Jean et le Saguenay? Non, le Lac est capable de se diviser tout seul.

**Courrier** ..... 4

### Éditorial

Les plombiers ..... 6

BILLET : La Marche mondiale des femmes : Touches-tu à terre? .... 5

### Carrefour de savoirs

Hands up! On se calme... ..... 17

Vous avez dit *Korsakoff*? ..... 22

### Carrefour de pouvoirs

Maroc : Le pays bègue ..... 39

Vietnam : De Maître Dai à maître queux ..... 41

Votre avis sur *Recto Verso* ..... 48

**Courtes et sucrées** ..... 50

*Recto Verso* offre la possibilité à des organismes communautaires d'informer ses lecteurs et lectrices. Ces groupes sont entièrement responsables de leurs pages, tant sur le plan rédactionnel que graphique.

L'économie sociale en mouvement : ..... 13-16

Journées québécoises de la solidarité : ..... 44-45

reggae québécois pour la paix : ..... 46-47

Francophonie hors Québec : ..... 46-47

## Le PQ obstacle à l'indépendance

**C'**est la première fois que je lis Recto-Verso. Puisque je suis un partisan de la souveraineté du Québec, j'ai lu en premier lieu l'entrevue avec Lonane Séguin (ex-présidente du PQ de Mercier) [Voir: RV, no 285, pp. 18-19].

Une des raisons pourquoi elle ne croit plus au PQ, c'est parce qu'au fil des années, le parti a démontré son incapacité de réaliser l'indépendance du Québec. À mon avis, le PQ est plutôt un obstacle à l'indépendance du Québec. Au lieu de faire campagne parmi le peuple du Québec (la classe ouvrière, les jeunes, les agriculteurs, etc.), le PQ s'occupe plutôt de convaincre les gouvernements de la France et des États-Unis des bénéfices que pourrait leur rapporter notre souveraineté nationale. Pendant ce temps-là, Clinton joue au golf avec Chrétien et Ottawa passe sans aucune hésitation des lois pour nous nier notre droit à l'autodétermination (Clarity Bill).

Au lieu de mobiliser les gens pour montrer à Ottawa qu'on est capable d'être unis pour cette cause, le PQ emploie les gaz lacrymogènes contre les jeunes (Sommet de la jeunesse) et s'obstine à détruire les systèmes de santé et d'éducation. Avec le PQ au gouvernement, un Québec souverain ne verra jamais le jour. Un Québec indépendant ne verra le jour que si nous, peuple du Québec, décidons de prendre notre destin en main en saisissant chaque occasion possible pour nous mobiliser en faveur de la souveraineté. Cela fera ouvrir les yeux de bien des frères et sœurs partout au Québec, et même au Canada anglais. Cela pourrait s'avérer être le point de départ d'un parti qui représente les intérêts du peuple travailleur du Québec, quelque chose de semblable au FRAP dans les années 1970.

**Socrate Dimitrios Fasfalis**  
Sainte-Foy, Québec

## Le Haut-Saguenay pas fusionné ?

**D**ans votre numéro 284 (mai-juin 2000) j'ai été surpris d'apprendre qu'en 1970, le Haut-Saguenay a été fusionné (réf. Petite histoire de fusions p. 36). La formation du Haut-Saguenay impliquerait la fusion des villes de Chicoutimi et de Jonquières ce qui est très peu probable compte tenu de l'esprit de clocher qui caractérise ces deux municipalités. J'aimerais donc rétablir les faits puisque la conurbation du Haut-Saguenay (c'est ainsi que les experts désignaient cette future ville) n'a jamais existé.

Au Saguenay, ce sont les villes d'Arvida, Kénogami et Jonquières qui ont été fusionnées en 1970 pour former Jonquières.

**Paul Gauthier – Arvida**

## Merci ! De toute l'Équipe

**J**e reste toujours très intéressée à Recto Verso et je le lis d'un couvert à l'autre. Même que j'en fais la publicité ! Mais je manque de temps... Lente de nature. !

**Marie Thibaudeau – Westmount**

## Un Nobel pour Brunelle, Hirtzmann et Legault! ... suggère un lecteur

**A**nne-Mane Brunelle, Ludovic Hirtzmann et Daniel S.-Legault, vous méritez des doctorats ou des prix Nobel d'intelligence ou d'audace pour avoir exprimé dans votre dernier éditorial que la pauvreté résulte «de politiques créées et maintenues par des êtres humains (...) résultats (...) de choix politiques (...) humains». En effet, ni les «ignorants» du bon peuple ou de la rue, ni les savants en altitude ne savent ou ne professent cela. Pour les premiers, c'est «le système» et pour les seconds, c'est... la même chose en fait: c'est «systémique», «structurel» ou inhérent à une mondialisation (inévitabile et inaltérable). HA ! HA ! HA !

Comme en continuité avec votre éditorial, à la page 50 on mentionne la tendance à un accroissement fulgurant de l'écart entre pays riches et pays pauvres depuis 130 ans. Il sied cependant de remarquer que tel écart en soi n'a rien d'inconvenant. Ce qui l'est, c'est seulement que certain-e-s n'ont pas le «nécessaire élémentaire» pour vivre et ne pas vivre l'humiliation quotidienne. Les riches, on en a besoin: ils sont l'engrais naturel de l'humanité. Qu'importe qu'il y en ait des millions qui soient des millions de fois plus riches que d'autres. Le jour où tout le monde aura nourriture, vêtements, logement, (soins de) santé, éducation et attention(s) convenables, on n'aura que faire de tels «écarts» («natu-rels» ou... «humains»).

Enfin, si l'on veut que la lutte à la pauvreté soit prise au sérieux par l'ensemble de la population, il serait bien avisé de lui en présenter le projet, aussi «séneusement» que possible. C'est-à-dire qu'il sonnerait mieux aux oreilles et s'insinuerait mieux dans l'entendement des sages et des moins sages, ainsi que des gens dits de bonne volonté, qu'on dise vouloir stopper l'appauvrissement des plus pauvres et réduire constamment la pauvreté, que de dire viser l'élimination de la pauvreté à court terme.

Ceci fera sourire et à raison.

**Denis Beaulé – Montréal (Québec)**

## Des félicitations !

**F**élicitations pour la revue. C'est probablement la seule qui, au Québec, ne verse pas dans l'idéologie dominante. Lâchez pas!!

**J. Rouffignat – Sainte-Foy**

## Encore des félicitations et une suggestion

Mesdames, Messieurs de l'équipe de Recto Verso,

**J**e suis très heureux et fier, que l'AMECQ (Association des Médias Écrits Communautaires du Québec) reconnaisse la qualité exceptionnelle de notre magazine Recto Verso et lui décerne le prix du Média Communautaire de l'Année pour 1999. Je félicite de tout coeur le conseil d'administration de Recto Verso, les rédacteurs et les graphistes, d'avoir mérité les premiers prix dans les catégories «entrevue», «articles d'opinion» et «conception graphique».

Mesdames et Messieurs de l'équipe de Recto Verso, si votre politique vous le permet, je vous suggère en entrevue à Recto Verso le défenseur courageux et efficace des petits épargnants, M. Yves Michaud, le président-fondateur de l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec. Les succès de l'APEIQ dans son combat pour la justice étonnent les milieux d'affaires et aussi la presse qui a surnommé le militant actionnaire et contestataire Yves Michaud de Robin des Bois.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs de l'équipe de Recto Verso l'expression de nos salutations distinguées.

**Gratien Gélinas**  
Roland Rowley - Québec

*RECTO VERSO* Dont acte, chers lecteurs. Vous lirez, sous la signature de notre collaboratrice Claire Harvey, dans le prochain numéro de *RECTO VERSO* (#287, novembre-décembre 2000), une entrevue avec notre distingué Robin des banques Mme Harvey conservera cependant son sens critique à l'endroit de notre Robin des banques ou... des caisses!

## Pas tous les jours le choix

**D**ans l'édition de mai-juin de Recto Verso (N.D.L.R. : «Parlo les tounistes», p.50), un petit article souligne l'augmentation du coût de la Carte tounstique de la STCUM et le compare avec celui de la CAM hebdo. Permettez-moi de vous indiquer que la CAM hebdo n'est en vente que du vendredi précédant sa période de validité jusqu'au mardi. Comme elle n'est plus disponible dans le réseau les mercredis et jeudis, la STCUM a maintenu la Carte tounstique pour offrir un titre équivalent aux tounistes qui voudraient alors bénéficier d'un laissez-passer leur permettant de se déplacer autant de fois qu'ils le désirent dans son réseau. Ces derniers ont le choix d'acheter la Carte tounstique d'un jour au coût de 7 \$ ou de trois jours au coût de 14 \$.

Avec mes salutations les meilleures !

**Odile Paradis**  
Chef des affaires publiques, STCUM

## Trois ans déjà !

*Curieux retour des choses : l'eau se trouve au centre ce numéro de Recto Verso, grâce à l'entrevue réalisée avec André Beauchamp.*

*En effet, le dossier du premier numéro de Recto Verso (septembre 1997) était consacré... à l'eau.*

*Depuis trois ans, nous avons cherché à vous présenter des acteurs sociaux en mouvement, à vous révéler les enjeux sur les sujets les plus divers. Bref, de vous présenter, par des dossiers fouillés et des reportages dynamiques, une autre façon de comprendre le monde. Le magazine a évolué, nous avons modifié la distribution dans le but de mieux vous rejoindre partout au Québec et, depuis peu, dans le Canada francophone. Aujourd'hui, un bilan s'impose. Nous voulons connaître votre avis. Nous vous invitons à nous dire ce que vous pensez de Recto Verso en répondant au questionnaire que vous lirez en pages 48-49.*

*La prochaine année sera l'occasion d'un anniversaire marquant : le 50<sup>e</sup> de la Corporation Vie ouvrière, un moment privilégié pour comprendre l'évolution de Recto Verso et faire le point sur notre projet d'une presse progressiste et grand public. La prochaine édition vous livrera de plus amples informations sur les événements qui entoureront ce 50<sup>e</sup> anniversaire.*

*Permettez-moi, en terminant, de souligner le départ de deux membres importants de l'équipe de Recto Verso, Ginette Gaudreault et Daniel S.-Legault. Pendant plus de 10 ans, ils ont porté ce projet, souvent à bouts de bras. Puissions-nous relever le défi de poursuivre leur travail avec autant de conviction et de ténacité !*

## La Marche mondiale des femmes

# Touches-tu à terre?

Anne-Marie Brunelle

**D**ans une piscine de quartier, à Montréal : «Touches-tu au fond, là ? Tes pieds touchent-tu à terre (sic) ? Va pas trop loin, faut que tes pieds touchent au fond.» La mère s'inquiète, elle suit sa fille de près, elle lui répète d'être prudente. La petite d'environ sept ans ne semble pas avoir peur. Elle a envie de s'élancer. Elle bat des pieds, elle agite les bras, avec un grand sourire. Elle n'a pas peur. Elle flotte. Moi, j'ai la tentation de ne pas me mêler de mes affaires. J'ai envie d'aller voir la maman pour lui dire : «Attention, la peur, c'est contagieux. Regarde-la, ta fille. Elle ne craint pas l'eau. Suis-la de moins près.»

J'en parle pour parler de la Marche mondiale des femmes. J'ai le sentiment que c'est ce que nous disent les centaines de milliers de femmes qui l'organisent dans plus de 157 pays : «N'ayons pas peur»

L'idée est née ici, au Québec, dans la foulée de la Marche du pain et des roses de 1995. L'événement planétaire prend des formes diverses, dépendant des pays, de leur situation politique et des conditions de vie de leurs habitants-es. La Marche mondiale des femmes culminera, le 17 octobre 2000, par la rencontre d'une délégation de deux cent femmes de partout avec le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Elles lui remettront des millions de cartes d'appui à deux revendications mondiales des femmes : éliminer la pauvreté et toutes les formes de violence. Rien que ça.

J'ai en mémoire ce que Félix Leclerc écrivait dans sa Lettre à mon fils : «Et que la peur de vivre soit rayée à jamais». Cette peur de bousculer l'ordre établi, de prendre des risques, de perdre ce qu'on a déjà ; notre crainte de la pauvreté et de toutes les formes de violence, faites aux femmes

et à l'humanité ; notre fatalisme et notre cynisme qui nous convainquent que les choses ne peuvent pas changer. La peur d'avoir peur, selon le bon mot de F.D. Roosevelt (président des États-Unis, 1932-1944), c'est tout ce que nous devons craindre.

Les femmes ne trouveront pas leur monde changé le 18 au matin. L'organisation de la Marche n'est que le premier pas d'une Longue Marche comme l'ont été toutes les luttes des femmes depuis l'aube de l'humanité.

La peur nous tenaillera encore. Mais la Marche aura livré un message clair : l'élan doit se poursuivre et se matérialiser. Nous y reviendrons.

«Tes pieds touchent-tu à terre, là ?» Non, j'apprends à nager. ☺

Pour plus d'informations sur les activités de la Marche : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/>

### Léa Roback (1903-2000)

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de Léa Roback, une femme qui a guidé le Québec et son peuple sur le chemin du progrès et de la liberté. À sa famille, à ses amies, à tous ceux qui l'ont aimée, Recto Verso offre ses condoléances.



PHOTO : ARCHIVES CSN-ALAIN CHAGNON

# Les plombiers

Les volontaires, les bénévoles, les militants des organismes communautaires sont les plombiers de la société, qu'on appelle quand c'est bouché. Ces dernières années, le gouvernement du Québec ne s'est pas privé de solliciter leurs services. L'État paye pour qu'ils suppléent aux services publics déficients. La facture a grimpé, en quatre ans, de 280 M \$ à 375 M \$. La population en a aussi besoin pour limiter les excès ou les dérapages d'un appareil étatique omniprésent dans nos vies.

Ce n'est pas rien, une hausse de budget de 33 %, quand le gouvernement coupe jusque dans les services essentiels. Le gouvernement en demande de plus en plus aux organisations, à leurs bénévoles et à leurs employés. Elles se sont d'ailleurs multipliées. Le gouvernement en compte 8 000, mais le milieu communautaire, seulement 4 000 qui soient véritablement *autonomes*. En tous les cas, la majorité est née de la dernière crise économique et des besoins sociaux que l'État ne pouvait plus satisfaire (35 % ont moins de 10 d'existence, 78 %, moins de 20 ans) <sup>(1)</sup>.

## LE DUMPING

Les employés du secteur public et les centrales syndicales décèlent dans ce phénomène le danger d'un *dumping* des services, danger pour les clientèles les plus à risque, danger aussi pour les employés mal rémunérés et sans avantages sociaux, rarement syndiqués, que les organismes communautaires embauchent en nombre grandissant.

Les organisations communautaires le reconnaissent, la majorité est assez d'accord avec ce premier diagnostic : il y a des limites au désengagement de l'État des services essentiels. Le service public doit demeurer le premier dispensateur des soins de santé et d'éducation et l'État, le premier garant de la défense de nos droits.

L'action communautaire a une longue histoire. Des citoyens impliqués dans leur communauté ont créé nos premiers CLSC et nos Centres de la petite enfance, tout comme plusieurs de nos hôpitaux, de nos collèges, de nos services municipaux de loisirs ou l'Aide juridique. Aujourd'hui, quelles organisations communautaires le gouvernement doit-il financer, à quelle hauteur doit-il les financer et pour faire quoi?

## L'ARCHITECTE

Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a accouché, en avril dernier<sup>(2)</sup>, d'une proposition d'accréditation et d'un cadre de financement (non chiffré) des organisations communautaires. Cette politique propose des normes à tous les ministères et organismes gouvernementaux. M. Boisclair a demandé à M. Gérald Larose de consulter les groupes communautaires sur cette politique cet été. M. Larose fera rapport au ministre cet automne, en temps pour la préparation du budget du Québec de 2000-2001.

La démarche de M. Boisclair est louable. À l'analyse, la proposition s'est

avérée décevante et son articulation, périlleuse pour l'action communautaire. On la réclamait depuis les années 1970. Les nouveaux rapports de force entre le milieu communautaire et l'État, la marche des femmes pour *Du pain et des roses*, en 1995, le *Sommet sur l'économie et l'emploi*, en 1996, les propres attentes du Parti Québécois laissaient espérer davantage.

Ce n'est pas la première fois que *le pouvoir* traite avec des citoyens qui s'impliquent collectivement dans la société, en dehors de la politique des partis, dans des régions ou des secteurs économiques laissés en friche, dans l'innovation sociale et la promotion des droits des personnes. Notre État moderne, pour une large part, est le fruit de cette *action citoyenne* (sic), selon l'expression maintenant à la mode.

## LES PLANS

Que veut le milieu de l'action communautaire que le ministre Boisclair ne lui offre pas ? Plus d'argent. Combien ? Les porte-parole les plus autorisés ont été incapables de chiffrer les besoins.

Quelques organisations seulement ont fait l'exercice de chiffrer les effets financiers négatifs que la politique, telle quelle, aurait sur elles. Dans le cas du *Regroupement des organismes volontaires en éducation populaire (ROVEP)*, la hausse des cotisations des membres serait de 1 300 % ! Deux autres chiffrèrent les hausses à 1 100 % et à 2 500 %. Les organismes natio-

naux ou les regroupements, dans le domaine plus sensible de la défense des droits des citoyens, sont davantage militants, mais plus vulnérables.

Par contre, le milieu communautaire sait dire ce qu'il ne veut pas. Dans l'offre de *partenariat* du gouvernement, il y a surtout des aides liées à la réalisation de ses objectifs. Le milieu communautaire veut plus d'autonomie et il ne veut surtout plus de l'arbitraire qui règne dans le financement des groupes qui se portent à la défense des citoyens, des consommateurs, les locataires, de l'environnement, de nos forêts...

Les organisations communautaires attendent du ministre qu'il leur offre un financement de base qui ne leur soit pas retiré au gré des fantaisies d'un ministre ou d'un haut-fonctionnaire mécontent d'une critique ou d'un refus de coopérer.

#### DÉFAUTS DE CONCEPTION

Les organisations communautaires traitent régulièrement avec des organismes gouvernementaux, au niveau local, régional ou provincial. Elles ont très souvent innové dans les services à la population. Le ministre leur offre un *partenariat global*. Cela liera les organisations communautaires aux instances gouvernementales. Aux conditions fixées par celles-ci, ce partenariat tissera une nasse dans laquelle plusieurs organisations ont peur d'étouffer, n'étant plus que de simples courroies de transmission des politiques gouvernementales, des morceaux d'un *tiers-secteur*

économique, une sorte de tiers-monde des services publics.

M. Boisclair n'a pas su les rassurer. Au contraire, l'échéance les pressant, leurs craintes se sont avivées. Il n'est plus temps, cependant, de renvoyer le ministre Boisclair et ses conseillers à leurs devoirs : si le mouvement communautaire ne s'entend pas avec le gouvernement dans les prochaines semaines, c'en sera fait d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire, car 2001-2002 sera une année électorale ou préélectorale. Un gouvernement qui va en élection n'a plus qu'un interlocuteur : l'Opposition officielle; qu'un interlocuteur : l'électorat. Les autres sont des importuns, des gêneurs.

Il est primordial que «l'action communautaire (soit) autonome. Elle l'est par définition et, du reste, c'est ce qui fait sa force», disait Jacques Parizeau en 1995. Le ministre Boisclair doit rester sourd aux critiques acerbes qui se font entendre. Il doit par contre ouvrir l'oreille pour entendre toutes les suggestions de bonification de sa politique et offrir les garanties d'une réelle autonomie à l'action communautaire, partout où cela est souhaitable.


#### LA PLOMBERIE

Dans leurs relations contractuelles avec l'État, des organisations sont plus désavantagées que d'autres. L'équité entre elles ne règne pas. La régionalisation risque d'y additionner les inégalités de développement entre les régions du Québec.

Le milieu communautaire ne peut se plier, partout, dans tous les cas, à la politique de *régionalisation* imposée ailleurs ? La mission propre des organisations fait qu'elles ne cadrent pas toujours dans les programmes gouvernementaux ? L'État doit-il cesser de les financer ? Il est des aménagements possibles. C'est une question de plomberie.

La population attend de cet exercice, plus pénibles pour des organisations populaires que pour le ministre qui a à sa disposition tout l'appareil d'État, que l'action communautaire en sorte renforcée, mieux financée et organisée, pas affaiblie, démotivée, sous la coupe des mandarins de la Fonction publique ou de potentats locaux.

Nous vivons actuellement un *haut* économique exceptionnel. Ne faisons pas l'autruche : l'époque des vaches maigres va revenir. Et quand elle reviendra, le Québec aura besoin, plus que jamais, que ses organisations de base soient solidement implantées, prêtes à aider, même de leurs critiques ou en s'opposant à des décisions du gouvernement.

 Recto Verso

<sup>(1)</sup> *Portrait sectoriel de l'action communautaire et de l'économie sociale, CFMO-ÉSAC, septembre 2000*

<sup>(2)</sup> «Proposition politique - Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec - Document de consultation», Secrétariat à l'action communautaire autonome, 5 avril 2000.

Sur Internet : [http://mss.gouv.qc.ca/saca/saca19\\_copie\(2\).htm](http://mss.gouv.qc.ca/saca/saca19_copie(2).htm)



**André Beauchamp**

# L'homme qui pense



# À l'eau

Julie Perreault  
Photos : Guillermo Jareda

**A**ndré Beauchamp refait surface. Il a passé 15 mois à nager en eaux troubles et profondes. Président de la *Commission sur la gestion de l'eau au Québec*, au côté de Gisèle Galichan et Camille Genest, il peut enfin respirer, après avoir fait jaillir l'audacieux rapport de 800 pages : *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur*.

Le rapport s'inspire de la vaste consultation publique tenue en 1999 : 143 séances publiques, 17 régions visitées; 1 000 personnes entendues, 379 mémoires déposés et des milliers de pages d'analyse, de rapports d'experts. On imagine l'effort de synthèse.

Privatiser les réseaux d'aqueduc? Limiter l'exploitation de l'eau souterraine? Préserver la qualité du fleuve? Réduire la pollution d'origine agricole? Ces questions font couler beaucoup d'encre. Elles sont cruciales pour le Québec et exigent mûre réflexion. André Beauchamp s'y est attelé, présidant l'un de grands cycles d'audiences publiques à s'être tenus au Québec.

#### PORTRAIT DE LA CONSULTATION, ET DE SON PRÉSIDENT.

La dernière grande réflexion sur l'administration de l'eau au Québec datait du début des années 1970. Le rapport Legendre sort tardivement et semble avoir eu peu d'influence sur la politique de l'eau. Depuis, les lois québécoises ont vieilli.

Trente ans plus tard, des enjeux nouveaux émergent : commercialisation, surexploitation, pollutions multiples, protection de la santé publique, pénurie, détournements de rivières, etc. Dans ce contexte, le gouvernement s'apprête à adopter une politique québécoise sur la gestion de l'eau. La consultation du public en était l'étape préalable. Le ministre de l'Environnement et de la Faune a donc mandaté le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) pour mener l'enquête.

Le 19 juin 2000, un mois et demi après le dépôt du rapport, le ministre Paul Bégin annonçait le cadre d'orientation de la future politique de l'eau. On l'attend dans le courant de 2001. «*Désormais, le rapport appartient aux gens. Il ne m'appartient plus*», lance André Beauchamp. Conscient des rapports de forces et des intérêts en jeu, Beauchamp ajoute : «*Ce rapport fait partie de notre histoire et il devient une arme pour les groupes de la société. Toute une dynamique va être enclenchée par ça.*»

#### COMMISSION BIDON?

À 62 ans, André Beauchamp ne craint ni la complexité ni le travail. Il aime ce qu'il fait. À son actif, une vingtaine de livres, 300 articles sur l'environnement, l'éthique et la spiritualité. Président du BAPE, de 1983 à 1987, il a piloté cinq autres enquêtes publiques. Consultant en environnement depuis bientôt 10 ans, il nage en terrain connu. Mais une audience de cette ampleur, c'est une occasion unique dans une vie.

Le climat social annonçait la tempête. «*D'habitude, quand vous commencez une consultation, vous êtes un bon*», résume M. Beauchamp. «*Les gens sont contents qu'il y ait une consultation, ils viennent et vous font confiance. Mais, de temps en temps, on aurait dit que les gens voulaient tirer sur le messenger. Je devenais comme un méchant ou un adversaire. Ça, évidemment, c'est très difficile. C'est pas la réputation que j'ai quand je consulte.*»

En bout de course, il reconnaît que l'exercice a été plus dur que les précédents. Plusieurs étaient sceptiques. «*Les gens sont toujours critiques dans une audience, mais, là, ça l'a été davantage. Les gens me paraissent un peu agressifs*», remarque André Beauchamp. «*Je pense qu'une partie de l'agressivité des gens était liée à l'anxiété. J'interprète cela comme un sentiment de peur : est-ce que le gouvernement va nous lâcher? Depuis quelques années, pour des raisons budgétaires, l'État a tendance à se retirer. Et, là, vous touchez une question vitale. Je pense que cela a joué dans la*

*dynamique de l'audience, cette espèce de sentiment d'inquiétude qui se traduisait en une forme de colère.*»

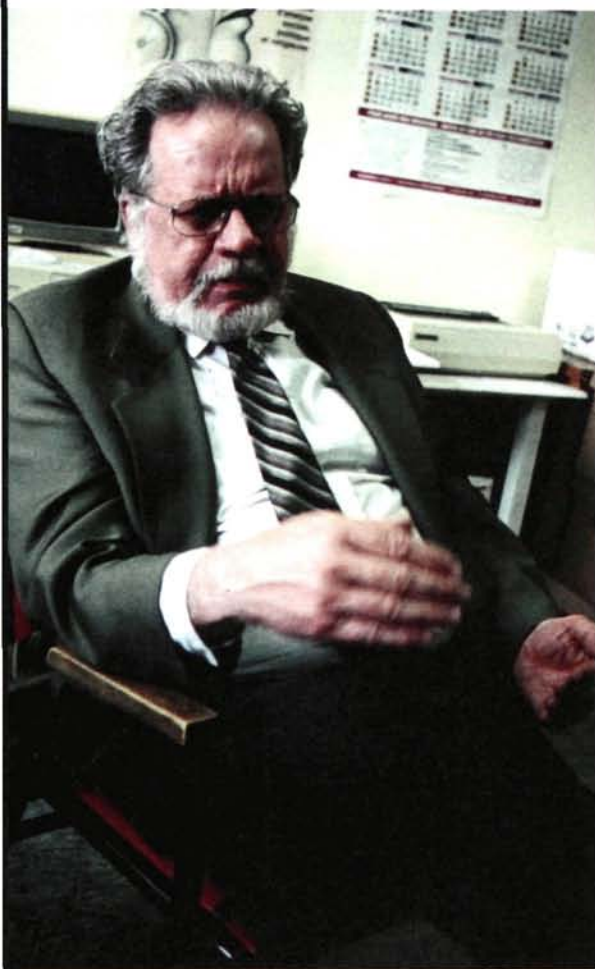
#### CONSULTERA OU CONSULTERA PAS

Il faut dire que cette consultation s'est fait attendre. Trois ans se sont écoulés après que les premiers groupes de pression se soient insurgés contre les menaces de



privatisation et d'exportation de l'eau. À leur tête, la *Coalition Eau Secours* (formée par des environnementalistes et des organismes de rivières [sic], des comités de citoyens-nes, des groupes sociaux et des syndicats) a campé le dossier sur la place publique. Les Doré et Bourque voulaient privatiser les eaux montréalaises. Ils ont suscité une levée de boucliers. Des citoyens et citoyennes, dans des villages, à Mirabel, à Franklin et ailleurs, ont dénoncé les impacts néfastes de l'exploitation incontrôlée des eaux souterraines.

En 1997, le *Symposium sur la gestion de l'eau au Québec* avait déçu. Plusieurs attendaient un débat public. Le Symposium a plutôt marqué un temps de mise à niveau scientifique. Depuis, les multiples conflits d'usage entre utilisations privée et commerciale de l'eau ont fait les manchettes.



Le doute s'était insinué dans l'esprit des gens sur la valeur de ces consultations publiques. André Beauchamp l'a bien compris. «*Les gens avaient le sentiment que la Commission n'était pas authentique, que les dés étaient pipés. Ils ont eu beaucoup de difficulté à croire à la consultation. Il a fallu démontrer que la Commission était sincère dans sa démarche.*»

Pas un mince défi, même pour quelqu'un d'expérimenté comme André Beauchamp. «*Une consultation publique, ce n'est pas de l'occupationnel*», insiste-

t-il. «*Si vous n'acceptez pas d'être authentique, de vous laisser influencer, vous ne pouvez pas consulter. Moi, j'avais cette garantie-là, mais les gens ne l'avaient pas.*»

#### CONSULTER N'EST PAS MILITER

Ajoutons que le premier moratoire sur l'exploitation commerciale de l'eau souterraine était devenu caduc au début de la Commission, et on comprend l'incrédulité populaire. La tension devenait tangible. «*Les gens ont exercé des pressions sur la Commission, disant : "Comment pouvez-vous siéger si ce moratoire ne nous*

*est pas donné"*», raconte André Beauchamp. «*Ils voulaient que la Commission exerce des pressions sur le gouvernement. J'ai refusé. Les gens ne l'ont pas compris. "Vous voulez que je me transforme en militant", leur ai-je expliqué. "Ma job, c'est de vous entendre. Ne me demandez pas de me revirer et de tirer sur le ministre." Les gens prenaient ça, au début, pour de l'insincérité de ma part. Heureusement qu'on a tenu cette position, car, deux mois plus tard, les gens demandaient TROIS moratoires. Si j'avais cédé à la première (demande), c'est dix moratoires qu'on nous aurait demandés.*»

«*Puis, tout à coup, les gens ont compris que c'était ça, être honnête : continuer la mission de consulter. Il faut bien comprendre que personne ne me donnait d'ordre. J'avais l'indépendance et j'avais le pouvoir d'un juge. Dans ces cas-là, si quelqu'un veut t'influencer, tu peux le planter correct.*»

Pour André Beauchamp, un homme engagé socialement, le temps de la consultation publique est unique. «*Ce qui ne veut pas dire que, lorsque tu participes à une consultation publique, tu arrêtes d'être un acteur social.*» Il insiste pourtant pour départager les lieux et leurs fonctions. Pour réussir la consultation, des règles de base doivent être respectées. Ni applaudissement ni commentaire à haute voix ni pancarte. «*Si on n'applaudit pas dans une audience publique, c'est pour une*

*raison bien simple : l'opinion de tout le monde doit être écoutée*», soutient M. Beauchamp. «*Si tu commences à crier CHOU! parce que quelqu'un n'est pas de ton dire, là tu commences à faire des pressions, à censurer des gens.*»

#### DES POÈMES POUR MÉMOIRES

Bien qu'il respecte le rituel de l'audience publique, André Beauchamp n'est pas formaliste à outrance. Son humour apaise souvent l'atmosphère. «*La seule nouveauté dans l'audience, c'est que, dès le départ, j'ai axé une journée sur une approche culturelle et symbolique.*» Le *fleuve aux grandes eaux*, le film de Frédéric Back, a servi de tremplin. L'appel à la symbolique et la spiritualité de l'eau chez les peuples autochtones, ainsi que l'imaginaire de l'eau dans la littérature québécoise, ont servi à compléter l'événement.

L'identité du Québec, sans l'eau, est impensable. Le fleuve en est sa colonne vertébrale, sa voie de colonisation, son pôle majeur d'appartenance. En clôture, le culturel a complété le formel. «*Quelqu'un est venu danser, quelqu'un est venu chanter*», raconte M. Beauchamp qui

«**Ma job, c'est de vous entendre**»

«**Ne me demandez pas de tirer sur le ministre!**»

tient au sens de la fête. «*Un poème, une chanson, c'est une forme de mémoire. Moi, j'avais la liberté de le faire. Mais ça reste délicat, car il ne faut pas que ça devienne de la propagande. Les règles de la consultation demeurent la neutralité et l'ouverture, mais ça ne doit être plate pour autant.*»

Au début de la consultation, la logistique ne baignait pas dans... l'eau. Après trois premiers jours intenses d'audience, la machine a bloqué, submergée par le flot de documents à photocopier, numériser et distribuer. Il a fallu 35 jours pour que l'information soit accessible dans les centres de consultation et sur le site

internet. «Après cette période, les gens ont compris que l'approche était transparente, que nous avions la volonté de faire circuler l'information», relève M. Beauchamp.

#### UN POISSON DANS L'EAU...DIENCE

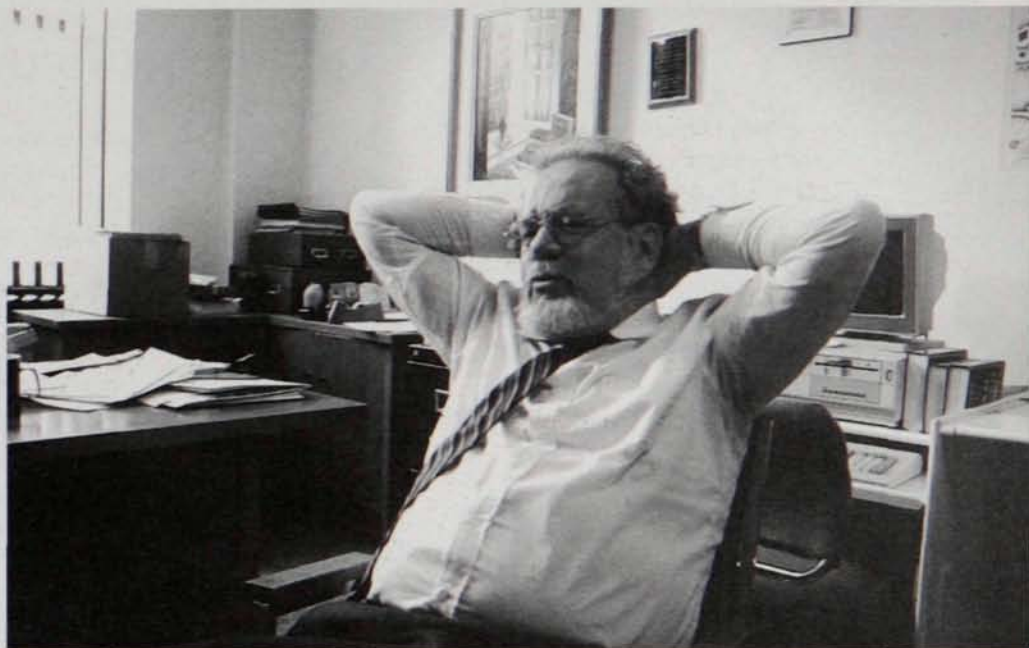
André Beauchamp croit beaucoup à l'exercice démocratique de la consultation publique. En audience, il est comme un poisson dans l'eau. Les rouages de la consultation lui sont familiers : celui de l'écoute, celui des questions-réponses, celui de la réception des mémoires. Il dit y apprendre beaucoup. La qualité de sa présence et son sens de la rigolade et du tact en font un président hors du commun. Ses 10 années en éducation des adultes, à l'Office de catéchèse du Québec puis au ministère de l'Environnement, transparaissent. «J'écoute la personne qui vient s'adresser aux commissaires. Elle vit souvent un grand stress. Je veille à ce qu'on lui apporte des réponses», précise M. Beauchamp.

La gestion durable en environnement est indissociable de la participation populaire aux décisions. Pour André Beauchamp, l'être humain fait partie de l'environnement et, de ce seul fait, possède une connaissance à partager. Dans son livre : *Pour une sagesse de l'environnement*,\* il soutient que l'opinion publique enrichit la réflexion, l'incarne. Mais pas l'opinion publique des sondages. Plutôt celle, mûrie et réfléchie, qui dispose des savoirs du milieu local, impossibles à remplacer par des études savantes. Il y a là un complément essentiel. Plus encore, la participation à des consultations publiques favorise les consensus sociaux. «Pour que des solutions portent fruit, il faut que les sociétés qui les mettent en œuvre les comprennent et les acceptent, ce qui suppose que le peuple puisse prendre part aux propositions éthiques qui détermineront les formes de son devenir.» (p. 141)

#### RENCONTRES DE TOUS LES TYPES

Mais qui donc a participé à la consultation publique sur la gestion de l'eau?

\* Éditions NOVALIS, 1991.



Une infime partie de la société, soit! Beaucoup, pour un tel exercice. En 1999, tous les styles d'intervenants s'y sont croisés. Des étudiants-es aux côtés de fonctionnaires. Des experts-es aux côtés d'agriculteurs-rices. Des attachés-es politiques assistaient aux séances. Des lobbyistes et des militants-es revendiquaient des actions politiques. Des riverains-es s'inquiétaient de la qualité de l'eau. Des citoyens et des citoyennes parlaient de leur réalité.

«Il y a un bel effet intrinsèque à la consultation publique : la prise de conscience de son rôle de citoyen, de son droit de faire valoir ses opinions», assure André Beauchamp. «Cet exercice force les gens à ressaisir leur pensée. Si vous déposez un mémoire, vous ne pouvez pas dire n'importe quoi. Il y a un exercice d'appropriation des connaissances. Ça confirme le citoyen dans sa position d'acteur social, quel que soit le résultat de la consultation.»

L'effet n'est-il pas démobilisateur, si les recommandations sont tablettées! André Beauchamp s'objecte : «Ça peut jouer, mais je pense qu'une consultation a toujours un impact. Moi, je pense à long terme.» Il évoque la consultation sur la ligne Grondines-Lotbinière, en 1986. Des citoyens-nes s'opposaient au projet d'Hydro-Québec d'une ligne haute ten-

sion traversant le fleuve entre les deux villages, saccageant le paysage au passage. Leur souhait? Arrêter le projet.

«Dans le dossier Grondines-Lotbinière, le gouvernement avait pris toutes les décisions structurantes», se souvient André Beauchamp. «Et puis, on est entré en audience publique. Au début, des gens m'avaient suggéré de démissionner. J'avais répondu : "Laissez le temps à l'audience, on verra après". L'audience a été extraordinaire. Finalement, Hydro-Québec a été obligée de construire sa ligne sous le fleuve. J'étais sûr qu'il y aurait des gains à long terme sur d'autres dossiers. Ça a déclenché une opération d'identité autour du fleuve Saint-Laurent.

« Une consultation a toujours un impact. Moi, je pense à long terme. »

Est né de cela les Amis de la Vallée du Saint-Laurent. Et j'ai retrouvé, dans les audiences sur l'eau, toute la dynamique de la définition du fleuve comme totalité, qui a inspiré une section importante de notre rapport. Quinze ans plus tard, vous récoltez des effets d'une chose qui semblait bloquée.»


#### ÉCRIRE POUR MIEUX PENSER

Logique et cohésion des idées, chez André Beauchamp, se sont affirmées en écrivant ses livres. Un atout, aux heures

de synthèse et de rédaction. Écrire va comme respirer : c'est un réflexe, une nécessité. Le stress de la page blanche ne le paralyse plus depuis longtemps. Il aime écrire. Son style se veut accessible. Il nous conduit, par ses intuitions et ses réflexions, à suivre sa démarche intellectuelle, à saisir sa pensée.

André Beauchamp est un communicateur. Et, bien qu'imposant, le rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec n'est pas technocratique. Son président le certifie : «*Le rapport n'est pas écrit dans un langage trop technique. On a plutôt retenu la ligne pédagogique : expliquer, faire comprendre et montrer les enjeux. Les clés d'interprétation sont sociales et écologiques. Éthiques aussi.*»

Pas surprenant qu'André Beauchamp laisse transpirer les questions de sens. Éthicien par profession, il se dit plus moraliste qu'éthicien. La tradition catholique y est pour quelque chose. La question sociale l'a toujours intéressé. Celle qui questionne la foi, la spiritualité, le sens des choses. Ordonné prêtre en pleine Révolution Tranquille, il a ensuite bifurqué, d'une carrière de professeur de philosophie à celle d'éducateur, de vulgarisateur. Il arrive à l'éthique par l'environnement : «*La crise environnementale remettait en question la représentation des premiers récits de la Genèse où l'homme domine la nature. Cela m'a forcé à revoir ma compréhension biblique et le sens à donner à notre responsabilité humaine.*» Sagesse, prudence et précaution procèdent de cette filiation.

La prudence incite à nous abstenir des risques qui résultent en de nouvelles menaces pour la société, soumet André Beauchamp. Ce principe de précaution rejoint l'angoisse des personnes se sentant dépossédés de tout contrôle social. Paradoxalement, «*les mêmes gens sont preneurs de risques au niveau individuels*», s'étonne-t-il. Peut-être parce qu'il s'agit de la seule façon d'être un héros ou une héroïne par nos temps modernes. 

## Le rapport fleuve

D'entrée de jeu, la Commission sur la gestion de l'eau au Québec s'oppose à la privatisation des services d'eau municipaux ainsi qu'à l'exportation massive d'eau en vrac. Quant à l'exploitation de l'eau souterraine, les projets devront être soumis à l'évaluation d'impact, sauf si la quantité d'eau extraite est inférieure à 75m<sup>3</sup>/jour ou 75 000 litres/jour.

La Commission recommande aussi au gouvernement de modifier en profondeur la façon de gérer l'eau. Elle propose la gestion «par bassin versant». Le bassin versant constitue une unité géographique qui recouvre l'ensemble d'un territoire drainant les eaux de ruissellement vers un cours d'eau principal. Il faut réformer la logique qui divise actuellement le territoire en régions administratives sans rapport avec les écosystèmes. Gestion à long terme et logiques écologiques viendront-elles à bout des vues électoralistes et des objectifs sectoriels? C'est le pari de la Commission.

Toutes les régions du Québec ont désormais un portrait à jour de leur bassin hydrographique. Quant au fleuve Saint-Laurent, cœur aquatique du Québec, il exige une action prioritaire, moins morcelée qu'actuellement.

Le choix de la gestion «intégrée» par bassin versant implique aussi une plus large participation des utilisateurs-rices des rivières. On souhaite ainsi tenir compte des divers usages d'une source ou d'un cours d'eau, qu'ils soient agricoles, industriels, urbains, forestiers ou miniers. Cette approche implique de mesurer et contrôler les effets cumulatifs de la pollution sur les rivières, les nappes d'eau souterraines et sur le fleuve.

La Commission souhaite plus de concertation entre les ministères et paliers gouvernementaux. Une condition pour contrôler la pollution diffuse agricole, une problématique récurrente pendant la consultation publique. La sur-fertilisation des champs engendre cette pollution, surtout dans les zones de production porcine. L'écoulement des eaux de pluie transporte aussi son lot de polluants : pesticides, herbicides, engrais chimiques. La Commission va plus loin et demande une révision de la stratégie agricole. «*L'approche éducative, toujours nécessaire, est insuffisante en elle-même. Une approche purement coercitive n'a pas non plus de chance de succès à cause, entre autres, du grand nombre de producteurs agricoles et du (poids) considérable du milieu agricole dans le système politique qui est le nôtre.*»<sup>1</sup>

Faire dépendre les subventions agricoles de l'atteinte d'objectifs environnementaux nécessitera du courage politique. Et tout cela nécessitera aussi un ministre d'État responsable de l'eau, une charte québécoise pour enchaîner des principes directeurs, des comités de bassin pour la gestion locale et intégrée de l'eau et, surtout, l'adoption d'une *Loi cadre sur l'eau et les milieux aquatiques* qui remplace la vétuste *Loi sur le régime des eaux*.

Outre les lignes directrices énoncées, la Commission invite à la précaution. «*Puisque la ressource est fragile, la gestion doit en être prudente. Or, pour être prudente, la gestion de l'eau doit être rigoureuse et fondée sur une bonne connaissance des ressources disponibles, de leur état qualitatif, des prélèvements et des pollutions. La surveillance et le contrôle sont essentiels à la gestion prudente.*» (p. 49 du rapport)

<sup>1</sup> Communiqué 5 du BAPE : Rapport sur la Commission sur la gestion de l'eau au Québec, Québec, 3 mai 2000.

## LES PREMIERS RÉSULTATS DE LA PLUS VASTE ÉTUDE STATISTIQUE JAMAIS RÉALISÉE SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

En exclusivité

### 2315 ORGANISMES ONT RÉPONDU

Portrait de ces organisations :

- leur vie démocratique
- leurs finances
- leur main-d'œuvre

Au moment de réaliser son premier diagnostic de main-d'œuvre, en 1998, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC) s'est buté à un mur: l'absence d'informations pertinentes pour mener à terme son projet. Une première étude sur les outils d'évaluation et les banques d'information<sup>1</sup> démontrait, certes, l'existence de données sur l'action bénévole, sur les coopératives, sur les organismes sans but lucratif, sur les métiers et professions, mais celles-ci sont éparpillées entre plusieurs ministères sectoriels, entre divers paliers de gouvernement, enfouies au milieu de statistiques diverses sans moyen de les distinguer, collectées le plus souvent à des fins administratives, incomplètes sous l'angle de la main-d'œuvre et de l'emploi.

**LES RÉSULTATS COMPLETS DE L'ÉTUDE SERONT LANCÉS PUBLIQUEMENT LE 26 OCTOBRE.**

C'est pour combler cette lacune que le CSMO-ESAC a confié au Groupe DBSF le mandat d'élaborer un portrait d'ensemble du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. Les résultats préliminaires nous renvoient l'image d'un secteur à la fois diversifié et complexe: déployé en une vingtaine de sous-secteurs et plus d'une centaine de regroupements, composé d'entreprises collectives et d'organismes d'action communautaire, enraciné dans toutes les régions du Québec,

*Gaétan Beaudet, directeur du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, est heureux de combler un manque flagrant d'informations sur l'état des organisations du secteur.*



dont la main-d'œuvre à dominante féminine et scolarisée exerce plusieurs métiers et professions.

Ce premier portrait sectoriel s'avère d'autant plus pertinent qu'il arrive au moment où le Comité ministériel du développement social a donné le feu vert pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique visant à soutenir le développement de l'économie sociale et que le gouvernement québécois se propose d'adopter une politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. Outre un portrait de l'ensemble du secteur, les résultats de l'étude seront disponibles par sous-secteur sondé, par région et par regroupement, association ou fédération.

1. CSMO Économie sociale et action communautaire. *Projet de développement d'indicateurs de l'économie sociale*. Montréal, réalisé par Antoine Moreau, septembre 1998.

**Le traitement et l'analyse des données de cette vaste étude n'étant pas complétés, certaines informations sont sujettes à modifications d'ici la publication officielle des résultats le 26 octobre 2000.**

**Le ministère de l'Industrie et du Commerce, partenaire des entreprises coopératives**

**Québec**  
Industrie et Commerce

[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)

## ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE ESQUISSE D'UN PORTRAIT SECTORIEL



### Statut légal des organisations

La très grande majorité (83%) des organisations ont une charte d'organisme à but non lucratif (obnl) selon la 3<sup>ème</sup> partie de la Loi des compagnies du Québec, 5% sont incorporées selon la Loi des coopératives, 4% ont une charte canadienne, 2% ont un statut d'association.

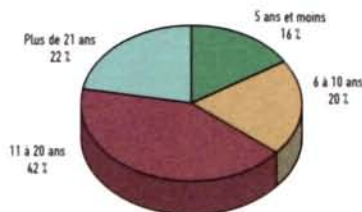
### Bien ancrées dans la durée...

Voici le portrait qui se dégage si l'on considère le nombre d'années d'existence des organisations et la composition des conseils d'administration. Sur l'axe de la durée, 65% des organismes et des entreprises du secteur existent depuis plus de 10 ans, et 22% depuis plus de 20 ans.

Le nombre d'organisations qui ont plus de 20 ans grimpe de façon marquée dans les secteurs du loisir et du récréotourisme (65%), de la consommation (44%), du logement (40%), des coopératives (37%), des centres de la petite enfance (25%).

D'autres sont plus jeunes (moins de 5 ans), par exemple, dans les secteurs de l'aide domestique (62%), de l'emploi et de l'insertion sociale (40%), du développement local et régional (39%), de l'environnement (38%).

### RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES



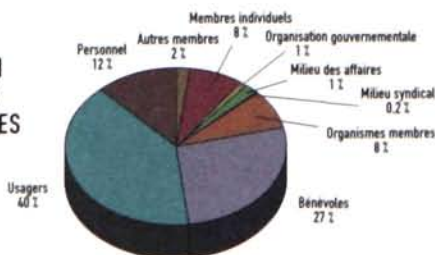
### ...et dans la communauté!

Les usagers-ères sont la pierre d'assise des conseils d'administration (CA): ils y combent 40% des sièges.

Selon le type d'organismes, la place la plus importante au CA est assumée:

- par les bénévoles (26%) dans les OBNL,
- par les membres du personnel (35%) dans les coopératives,
- par les organismes membres (40%) dans le secteur du développement local et régional où les membres des organisations sont des groupes de base.

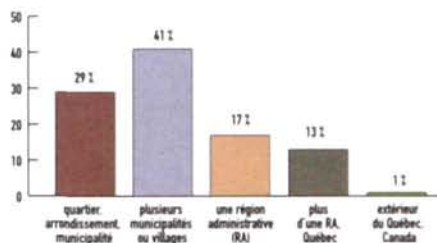
### COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES



### Penser globalement, agir localement... et l'inverse!

L'aire d'implantation des organisations manifeste également cet enracinement dans la communauté. En effet, les activités de 87% d'entre elles ne s'étendent pas au-delà d'une région administrative. Environ trois entités sur dix (29%) opèrent dans un quartier, un arrondissement, une municipalité; quatre sur dix (41%) dans plusieurs municipalités ou villages et près du cinquième (17%) au niveau régional. Seulement 13% des répondants voient leurs activités s'étendre à plus d'une région administrative (6%) ou à l'ensemble du Québec (7%).

### ÉTENDUE DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES ET DES ENTREPRISES



### Les ressources financières: les sources de revenu, les dépenses, la masse salariale Mixité, diversité et ingéniosité

Le financement des organisations est multiple. Ainsi, 64% des revenus originent de sources gouvernementales, de deux types: subventions et ententes contractuelles (par ex.: le financement des places à 5\$/jour en garderie). Dans l'organisation moyenne, 13% des revenus proviennent de contributions privées, 12% de la vente de produits ou de services et 11% d'activités d'autofinancement. Donc 36% de revenus autogénérés ce qui, compte tenu du peu de ressources dont disposent les organisations représente un exercice fort important.

### Les parents pauvres: la défense des droits

La grande majorité des organisations (60%) oeuvrant dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire opèrent avec un budget annuel de 250 000\$ ou moins. Un nombre significatif d'entre elles (15%) disposent

### Méthodologie

La population visée par le sondage est constituée de l'ensemble des entreprises et organismes membres de regroupements, associations, fédérations, qui oeuvrent dans le domaine de l'économie sociale et de l'action communautaire.

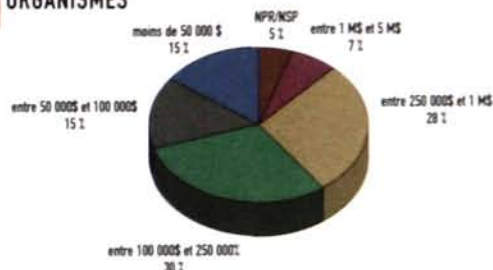
L'échantillon est composé de 3303 d'organismes et d'entreprises répartis dans dix-neuf sous-secteurs, eux-mêmes formés de regroupements, associations et fédérations. Le sondage couvre également l'ensemble des régions du Québec. Au total, 2315 entrevues téléphoniques furent complétées à partir des bureaux de Écho Sondage situés à Montréal. Les entrevues se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> mars et le 16 mai 2000. Pour un échantillon de 2315 répondants, la marge d'erreur maximale se situe à plus ou moins 2%, dix-neuf fois sur vingt.



# L'ÉCONOMIE SOCIALE CAHIER D'INFORMATION EN MOUVEMENT

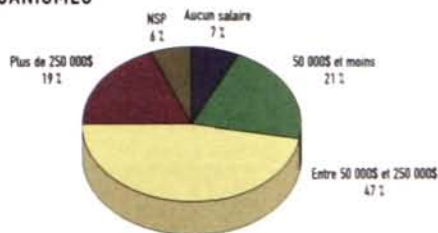
d'un budget d'opération annuel de moins de 50 000\$. Ce taux se situe à 63% dans le secteur de la défense de droits et demeure élevé dans d'autres où plusieurs groupes de défense de droits sont présents: médias, consommation, environnement, personnes handicapées.

## BUDGETS ANNUELS D'OPÉRATION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES



Parmi les répondants au sondage, 7% des organisations ne consacrent aucun montant à la masse salariale et 21% ne disposent que de 50 000\$ et moins par année pour ce poste budgétaire. Une part importante des organisations ont une masse salariale de situant entre 50 000\$ et 250 000\$, 50% ne dépassant pas 87 536\$ (médiane). Enfin, c'est 19% des entreprises et des organismes du secteur qui ont une masse salariale de 250 000\$ et plus, se trouvant ainsi assujettis à la Loi 90 sur la formation professionnelle.

## MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES



## Le statut et la nature des emplois dans le secteur On embauche!

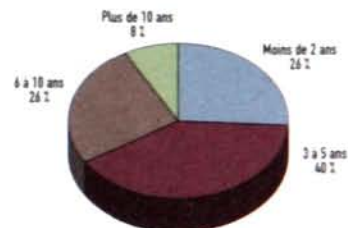
Le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire se présente à la fois comme un secteur d'emplois et un secteur d'action bénévole. En effet, si les militants-es et bénévoles investissent huit organismes sur dix, 92% des OBNL et des coopératives ont du personnel rémunéré. Chaque organisation embauche en moyenne 12 personnes, leur nombre variant entre 2 et 40. C'est donc dire que le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire se compose, pour l'essentiel, de petites et de moyennes organisations (PMO).

## Pas syndiqué mais organisé

Ces PMO sont bien outillées concernant la gestion des ressources humaines, 70% sont dotées d'une politique de ressources humaines et 62% d'une politique salariale. Elles sont toutefois peu syndiquées (5%), mis à part les centres de la petite enfance dont le taux de syndicalisation se situe autour de 30%.

Un regard du côté du statut des emplois et de l'ancienneté nous permet de voir que 64% du personnel rémunéré travaille à temps complet et que 40% cumulent plus de 3 ans d'ancienneté, 31% étant en poste depuis plus de 5 ans. Quant à la nature des occupations, 78% des travailleurs-es

## NOMBRE D'ANNÉES D'ANCIENNETÉ DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ



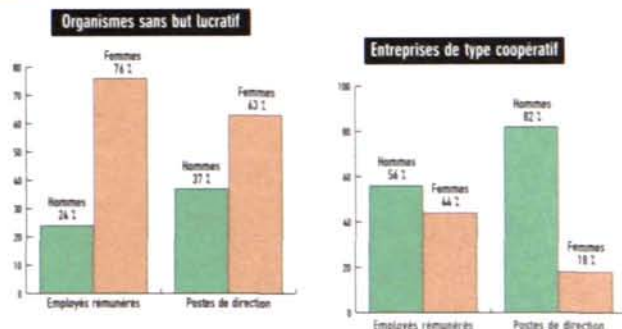
interviennent directement dans la production et auprès des clientèles ou de la population et 23% agissent au niveau de l'encadrement et du soutien administratif.

## Les principales caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur

### Les femmes travaillent et dirigent majoritairement

Les femmes occupent 76% des emplois rémunérés dans les OBNL, tandis que les hommes sont plus nombreux (56%) dans le milieu coopératif. Dans l'ensemble du secteur, les femmes occupent 63% des postes de direction.

## RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LE SEXE



## LISTE DES SECTEURS SONDÉS

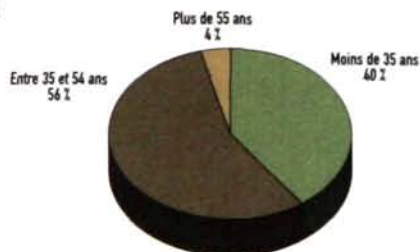
- SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
- JEUNES
- PERSONNES HANDICAPÉES
- LOGEMENT
- EMPLOI ET INSERTION SOCIALE
- AIDE DOMESTIQUE
- FAMILLE
- FEMMES
- PETITE ENFANCE
- LOISIRS ET RÉCRÉOTOURISME
- MÉDIAS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
- ACTION BÉNÉVOLE
- COOPÉRATIVES
- DÉFENSE DES DROITS
- ÉDUCATION POPULAIRE
- COMMUNAUTÉS CULTURELLES
- ENVIRONNEMENT
- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
- CONSOMMATION



## De l'âge et de la relève

À l'instar d'autres secteurs, la main-d'œuvre commence à vieillir : 60% des travailleurs-es sont âgés de plus de 35 ans, les organismes de défense de droits (78%) et de l'action bénévole (77%) se démarquant plus fortement. Par ailleurs, la relève se fait sentir avec 40 % des ressources salariées ayant moins de 35 ans.

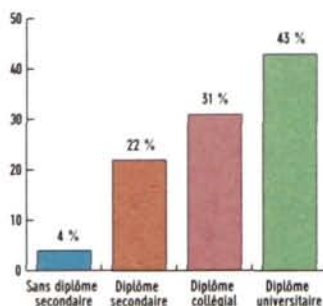
### RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON L'ÂGE



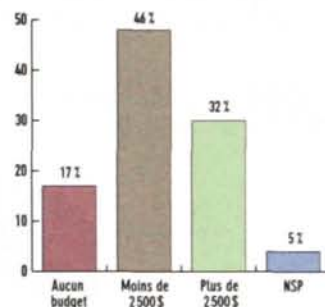
## On a tant étudié

Enfin, 43% des salariés-es détiennent un diplôme universitaire, 31% ont un diplôme collégial et 22% un diplôme secondaire, ce qui en fait une main-d'œuvre fortement scolarisée. Si seulement 4% ne détiennent pas un diplôme secondaire, on constate toutefois que ce taux s'élève à 15% dans les secteurs de l'aide domestique et de l'environnement.

### RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LA SCOLARITÉ



### MONTANTS CONSACRÉS À LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE



## Formation et perfectionnement

### Et on continue de se former

On note un intérêt important dans le secteur pour la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, 83% des organisations investissent énergie et argent dans ce type d'activités. Dans l'offre de formation, elles recourent à la fois à des ressources internes (69%) et à des ressources externes (97%). Parmi les organismes qui ont recours à des bénévoles, 63% organisent des activités de formation qui leur sont destinées.

Du côté des montants consacrés à la formation, deux faits marquants. 80% des organisations ne sont pas assujetties à la Loi 90 sur la formation de la main-d'œuvre, pour la plupart des organismes communautaires. Toutefois, l'effort de formation y est substantiel puisque 32% y consacrent 2 500\$ et plus, quand on sait que c'est seulement 19% des entreprises et des organismes qui sont dans l'obligation de la faire. Dans le milieu coopératif, le taux d'entreprises devant s'y conformer atteint 35%.



Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des organisations suivantes :



**Le Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



**Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.



**La Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec en association avec la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec)**



**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés au Complexe Desjardins à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants :

Chantier : (514) 281-2320  
CSMO : (514) 281-7359  
RISQ : (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes : 1-888-251-3255

Production de ce cahier : Gaétan Beaudet, Jacinthe McCabe, Jean Robitaille, Linda Vallée et Élise Tessier.

Graphisme : Alain Gendron.

**Hands up!**

# On se calme...

André Giroux



PHOTO : SERGE JONGUÉ

**«J'**avais déjà vécu des vols de banque. J'en riais. Un jour, un gars est rentré, il portait une cagoule parce qu'il faisait bien froid. En arrivant, il a claqué des pieds pour ôter la neige. J'ai parti à crier et je me suis sauvée.»

La caissière rapportait l'incident à Ana Maria Seifert, co-auteure d'une étude sur les conditions de travail des caissiers-ères. Trois caissiers-ères sur quatre, au cours de leur carrière, ont été victimes d'un vol de banque ou témoins de ce crime contre un-e collègue. Un-e sur six a vécu ce traumatisme plus de dix fois! «C'est le principal facteur de stress associé à l'emploi de caissière de banque», a constaté Ana Maria Seifert.

En 1995 et 1998, les deux tiers des vols dans les institutions financières québécoises furent commis sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Pour l'ensemble du Québec, ce nombre semble stable, passant de 545 à 533. Cela camoufle toutefois une forte hausse en 1996 (615 vols) suivie d'une forte baisse en 1997 (500 vols). Au cours de ces deux années, la proportion de vols commis à l'extérieur de la région de Montréal a atteint 40 %. Bref, c'est en dents de scie qu'évolue le nombre de vols dans les institutions financières, sans que l'on puisse déceler une tendance à la hausse ou à la baisse ces dernières années.

Une constante, «les réponses à notre questionnaire ne révèlent pas de différences importantes dans la façon dont les caissières vivent un vol, selon qu'elles

travaillent à Montréal ou à l'extérieur», précise Ana Maria Seifert. «La crainte d'un vol est constamment présente, poursuit la chercheuse, même si elle est refoulée, parce que les caissières doivent l'assumer.» Elle peut ressortir à tout moment. «Alors que je me trouvais dans une pharmacie», se souvient une caissière, «un client échappe une boîte de conserves. Je me suis réfugiée sous une table. C'est là que j'ai compris comment les vols dont j'avais été victime à la banque m'avaient affectée.»

«Un effet boomerang peut se faire sentir même 20 ans après le crime», soutient Ana Maria Seifert. «Il n'est pas rare qu'un événement traumatisant vécu dans la jeunesse refasse surface vers l'âge de 40 ou 45 ans. C'est aussi vrai pour les vols de banque.»

#### LE CASH OU LA VIE

Ces crimes prennent toutes sortes de forme, de l'individu qui présente un morceau de papier sur lequel il a écrit : «Donne-moi ton cash», jusqu'au criminel qui agresse la caissière ou prend le directeur en otage.

«Des voleurs étaient entrés par la porte de secours», se souvient Francine Hébert, présidente du syndicat des employés-es de la caisse populaire St-Stanislas, à Montréal. «Masqués et nous menaçant d'une barre à clous, ils ont pris l'argent. Après, on se sent coupable, on se demande si on a agi correctement, si on a posé les bons gestes.»

«L'effet le plus important est sans doute la peur», suppose la chercheuse, «cette peur intense de mourir qu'elles portent bien au-delà des quelques minutes que dure l'événement. Les gros hold-up engendrent, de façon générale, les plus grosses réactions, mais les exceptions à la règle sont très nombreuses.»

«Celui qui m'a le plus impressionnée est entré avec sa cagoule et le gun en l'air», raconte une caissière. «Il a fait le hold-up le vendredi. Il a fait deux caisses et a trouvé ça payant, il est revenu le lundi suivant.» Puis un autre, armé, qui injurie les caissières-ères et menace de leur tirer dans les jambes. «T'es étendue par terre puis, là, tu te dis : "y va-tu me tirer dans les jambes?" Tu sais, ces mots-là qu'ils te disent, ça reste longtemps, ça.»

Au cours de la semaine qui suit un vol, le tiers des victimes ou des témoins du vol vivront des cauchemars, de l'insomnie ou des palpitations, le quart auront les mains qui tremblent. La peur embras-

sera parfois l'entourage. «On aura peur pour son conjoint, ou pour ses enfants, surtout, s'ils passent devant une institution financière pour aller à l'école», signale la chercheuse.

Les effets ne disparaissent pas tous après une semaine. «Notre recherche a démontré qu'il existe une relation entre la détresse psychologique et le fait d'avoir vécu un vol au cours des deux années précédentes», insiste Ana Maria Seifert. L'indice de détresse psychologique des caissières-ères est très élevé : 66,7 %, comparativement à 30,9 % pour l'ensemble des travailleurs-ses québécoises. Les relations difficiles avec les supérieurs-es et le fait de ne pas se sentir compris-es ou soutenus-es dans le travail de vente constituent les autres facteurs importants de détresse psychologique chez les caissières-ères.

Au moment de la réalisation de la recherche de Mme Seifert, en 1996, les caisses et les banques avaient déjà commencé leur réorganisation. Les pressions pour la vente de services se faisaient de plus en plus fortes. Cela a-t-il un effet sur la façon de vivre un hold-up? «Notre travail de vente nous oblige à passer plus de temps avec chaque client», répond Francine Hébert, aussi trésorière du Syndicat des employés-es professionnels et de bureau, le local 57 de la FTQ. «Nous prenons moins conscience de ce qui se passe avec notre collègue de la caisse voisine. Elle peut être victime d'un hold-up "tranquille" sans que nous le sachions.»

Ana Maria Seifert pose une autre hypothèse. «Imposer des quotas de vente individuels dans un collectif de travail, comme le font les institutions financières, met les caissières en compétition entre elles. La cohésion de groupe est plus difficile et la tension s'accroît. Leur solidarité est moins grande. Les conditions sont alors en place pour qu'un hold-up soit vécu plus difficilement par les caissières. Lorsque j'ai soumis cette interprétation de ma recherche à une assemblée de caissières, personne ne l'a contestée. Une caissière l'a même confirmée.»

#### COMMENT AGIR APRÈS UN VOL?

La façon dont l'entourage professionnel ou personnel réagira influera beaucoup sur l'ampleur et la durée des séquelles. «La caissière a mis sa vie à contribution», rappelle Ana Maria Seifert. «Cela aurait pu tourner mal. Il faut lui laisser la décision de reprendre le travail au moment qui lui convient.»

Neuf fois sur dix, il-elle le reprend le jour même.

La moitié de ceux-elles qui prennent un congé ne prendront qu'une journée pour se remettre de leurs émotions. «Il y a de la pression pour te faire sentir que c'est bien mieux si tu ouvres ta caisse», relate l'une des victimes. «C'est du non-dit et d'ailleurs tu n'as même pas besoin que ton directeur te le dise, tu sais que c'est le premier du mois, que c'est jeudi et que la clientèle attend dehors à la porte. Tu te dis : "c'est pas si pire que ça, après tout c'est mon quatorzième".»

«La plupart des caissières sont d'accord pour retourner au travail afin d'exorciser leur traumatisme», constate la chercheuse, «mais il faut de l'encouragement, du support et du doigté pour les faire revenir au travail avec un minimum de confiance. Par contre, lorsqu'elles ne se sentent pas capable d'y retourner, la possibilité de recourir facilement à du personnel de remplacement est essentielle pour éviter le sentiment de culpabilité et qu'on mette sur le dos de la caissière l'odieux d'une surcharge.»

L'un des outils-clés est le débriefing. «Il devrait être utilisé systématiquement», estime Ana Maria Seifert. «Actuellement, le recours à ce moyen est laissé à la discrétion du directeur. Or, il a aussi subi le vol et en est atteint, même s'il le refoule pour venir en aide aux caissières.» Au moment de l'étude, seulement 10 % des caissiers-ères avaient bénéficié d'un débriefing et la moitié en étaient insatisfaits-es. «Le débriefing devrait être réalisé par un professionnel spécialisé en matière de violence au travail», suggère la chercheuse.

Ana Maria Seifert a travaillé auprès des caissiers-ères de la Banque Laurentienne. Comment les choses ont-elles évolué depuis 1996? Du côté syndical, on souhaite des améliorations à la convention collective. Le projet de convention prévoit la fermeture de la succursale jusqu'à la fin de la journée, l'obligation pour la banque de déclarer à la CSST et au syndicat tout accident de travail, dont un hold-up. L'obligation d'un débriefing ne fait pas consensus, certaines caissiers-ères ne jugeant pas ce moyen essentiel dans tous les cas.

#### UNE PAUSE PLUS TARD

Dans les caisses populaires, opine Francine Hébert, «les directeurs sont plus conscients des effets des hold-up et de la bonne façon d'y réagir. Il y a 5 ou 10 ans, on leur suggérait de reprendre le travail après une pause de 15 minutes et un bon café. Après un accident de voiture, il faut reprendre le volant rapidement pour éviter les séquelles, pensaient beaucoup

de directeurs. Ils respectent maintenant mieux le rythme des caissières. Les employés sont mieux informés de leur possibilité de recours à la CSST.» Ce que confirme Victor Delamarre, coordonnateur provincial des syndicats des caisses populaires affiliées à la CSN. «L'aide psychologique, lorsqu'elle est nécessaire, est apportée le lendemain du hold-up. Il y a quelques années, cela pouvait prendre deux ou trois semaines.»

La réorganisation des institutions financières fera en sorte qu'il y aura moins d'argent dans les caisses et davantage dans les guichets automatiques. Les caissiers-ères ont aussi reçu la consigne de limiter l'argent dont ils-elles disposent dans leur tiroir. Les distributrices automatiques ont aussi fait leur apparition. Ce sera la norme dans les caisses d'ici quelques années. «Les nouvelles technologies permettent d'avoir moins d'argent dans les tiroirs caisses», confirme Francine Hébert. «Les voleurs y trouveront donc moins leur compte et se dirigeront probablement davantage vers les guichets automatiques.»

La sécurité devra toutefois y être renforcée. «Particulièrement en région, ce sont parfois des employés de caisses qui remplissent les guichets automatiques», rappelle Victor Delamarre. «On leur demande aussi d'aller vérifier pourquoi l'alarme sonne la nuit alors que personne ne semble être dans la caisse. À la caisse populaire Saint-Damien, près de Québec, une caissière s'est ainsi retrouvée devant un cambrioleur en pleine nuit, alors qu'on lui avait dit qu'il n'y avait personne. La caissière vit encore des craintes, 24 mois après l'événement.»



Ana Maria Seifert

PHOTO : GUILLERMO IAREDA

# Soyez lu et compris!

Vos textes s'adressent au grand public!



Apprenez à retenir l'attention de tous vos lecteurs.

Rendez vos écrits clairs et compréhensibles par tous.

## Informez-vous des prochaines sessions :

- à Montréal, les 31 octobre et 28 novembre
- à Ottawa, les 20 septembre et 2 novembre
- à Québec, les 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre

## Apprenez à rédiger des textes simples et efficaces

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) vous offre une formation sur mesure de quelques heures.

Diverses organisations ont su profiter de la formation de la FCAF. Elles produisent maintenant des écrits plus clairs.

La formation peut aussi se donner en milieu de travail, au sein des organisations.

Information : **Diane Pouliot** Courriel : [d.pouliot@fcf.franco.ca](mailto:d.pouliot@fcf.franco.ca)

**FCAF**

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)

☎ (613) 749-5333 1 888 906-5666



FÉDÉRATION  
DES PROFESSIONNELLES

## Pour la reconnaissance du secteur communautaire

La Fédération des professionnelles (CSN)

**Un véritable partenaire  
Pour une véritable autonomie**

Tél. : (514) 598-2143



## L'assurance médicaments au Québec

Peu importe votre âge, vous devez être couvert par un régime d'assurance pour vos médicaments, et ce, même si vous n'achetez pas de médicaments.

Vous devez donc être assuré, soit par un régime collectif (offert par votre employeur), soit par le régime public (le gouvernement).

*Une obligation pour tous!*

Pour de plus amples renseignements sur le régime général d'assurance médicaments ou pour commander un exemplaire du dépliant, communiquez avec la Régie de l'assurance maladie :

Québec : (418) 646-4636

Montréal : (514) 864-3411

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 800 561-9749

ou visitez notre site Internet

à l'adresse suivante :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca>.



**Québec**   
Régie de  
l'assurance maladie  
du Québec

# La facture

Richard Amiot

**T**rois ministères, au Québec, s'accaparent 84 % du budget d'aide à l'action communautaire (375 M \$, en 1999-2000) : la Santé et les Services sociaux (53 %), la Solidarité sociale (22 %) et l'Éducation (9 %). Suivent : le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA, 3,7 %), la Sécurité publique (3,3 %), les Relations avec les citoyens et l'Immigration (2,5 %), la Culture et les Communications (1,2 %).

Treize autres ministères et organismes, de l'Office des personnes handicapées (OPH) au ministère des Transports, en passant par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le ministère de l'Environnement, distribuent le reste (19,7 M \$ ou 5,2 %) de l'enveloppe budgétaire d'aide à l'action communautaire.

## LES PROGRAMMES

Le ministère de la Santé et Services sociaux (MSSS) avait créé, dès 1973, le *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) pour financer des services à la communauté, venir en aide aux femmes et aux hommes en difficulté, à la jeunesse et pour le maintien à domicile. Le ministère de la Solidarité sociale finance principalement des programmes d'insertion en emploi. Le ministère de l'Éducation soutient deux programmes importants : le *Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome* (PSAPA) et le *Programme de soutien à l'éducation populaire autonome* (PSEPA). Les Services correctionnels (ministère de la Sécurité publique) financent des centres d'hébergement et des ressources alternatives de réinsertion sociale.

*Relations avec les citoyens et Immigration* consacre l'essentiel de son aide à la francisation et à l'intégration des immigrants. *Culture et Communications* subventionne les médias communautaires et des organismes de loisirs scientifiques.

Au total, 20 ministères et organismes gouvernementaux font affaire avec des groupes communautaires, par des achats de services ou en leur offrant un financement de base.

## DISPARITÉS BUDGÉTAIRES

Ce financement gouvernemental de l'action communautaire, au Québec, a augmenté, *grosso modo*,

Financement de l'action communautaire par le gouvernement du Québec

MINISTÈRES OU ORGANISMES :	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000 (prévisions)
<b>Santé et Services sociaux</b>	150,6 M \$ 2,83%	182,0 M \$ 2,30%	201,3 M \$ 2,07%	200,3 M \$ 2,14%
<b>Solidarité sociale</b>	48,2 M \$ 0,00%	39,5 M \$ 0,00%	89,2 M \$ 0,00%	81,3 M \$ 0,00%
<b>Éducation</b>	14,0 M \$ 24,61%	13,8 M \$ 0,00%	13,8 M \$ 0,00%	33,5 M \$ 0,00%
<b>Secrétariat à l'action communautaire autonome</b>	5,7 M \$ 0,00%	9,3 M \$ 0,00%	12,4 M \$ 0,00%	13,7 M \$ 0,00%
<b>Sécurité publique</b>	11,4 M \$ 3,47%	11,4 M \$ 5,05%	12,3 M \$ 6,64%	12,5 M \$ 6,58%
<b>Relations avec les citoyens et Immigration</b>	8,6 M \$ 0,00%	7,5 M \$ 0,00%	9,7 M \$ 1,81%	9,5 M \$ 17,46%
<b>Culture et Communications</b>	4,3 M \$ 0,00%	4,3 M \$ 0,00%	4,3 M \$ 0,09%	4,3 M \$ 0,00%
<b>Office des personnes handicapées</b>	3,1 M \$ 60,33%	3,3 M \$ 37,36%	3,6 M \$ 39,44%	3,6 M \$ 39,44%
<b>Régions</b>	3,9 M \$ 0,00%	9 M \$ 8,63%	3,8 M \$ 19,76%	3,1 M \$ 0,00%
<b>Métropole</b>	1,1 M \$ 0,00%	1,5 M \$ 100,00%	2 M \$ 100,00%	2,7 M \$ 100,00%
<b>Faune et Parcs</b>				1,7 M \$
<b>Famille et enfance</b>	0,9 M \$ 0,00%	1,1 M \$ 100,00%	1,1 M \$ 100,00%	1,7 M \$ 0,00%
<b>Justice</b>	0,8 M \$ 0,00%	1,3 M \$ 24,95%	1,3 M \$ 23,19%	1,3 M \$ 22,93%
<b>Société d'habitation du Québec</b>	1 M \$ 0,00%	1,3 M \$ 100,00%	1,3 M \$ 100,00%	1,3 M \$ 100,00%
<b>Environnement</b>	1,6 M \$ 5,54%	2,4 M \$	2,4 M \$	1,2 M \$
<b>TOTAL</b>	<b>255,2 M \$ 7,67%</b>	<b>287,8 M \$ 5,31%</b>	<b>358,5 M \$ 3,30%</b>	<b>371,7 M \$ 4,21%</b>

du tiers depuis 5 ans, malgré les coupures dans les autres dépenses de l'État. En Éducation, l'augmentation plus forte (138 %) est attribuable au transfert, du ministère des Affaires municipales à celui de l'Éducation, en 1999-2000, des programmes de soutien aux loisirs communautaires et aux sports. Si l'on prend en compte les deux budgets combinés

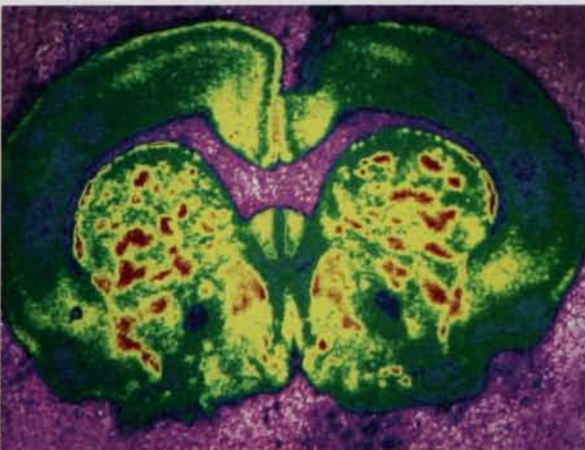
suite à la page 43

# Vous avez dit Korsakoff?

Stéphanie Maltais et Lise Millette

**«J' ai vu cet homme devant moi, très articulé, instruit et tout à fait charmant. Un monsieur sympathique aux tempes grises qui me racontait son travail de médecin dans des missions jésuites. À première vue, tout ce qu'il y a de plus normal. C'est après quelques consultations que j'ai remarqué des failles de mémoires importantes. Vivant dans le passé, il buvait quatre litres de vin par jour et ajoutait 26 onces de gin les jours moins heureux...», raconte le psychiatre Jean-Yves Roy.**

Le Centre Dollard-Cormier, dans le quartier Ahuntsic de Montréal, offre des services de désintoxication et de réadaptation. «On reçoit environ 350 cas par année en consultation et, de ce nombre, 12 à 15 sont korsakoffiens et proviennent du milieu de l'itinérance», confirme le Dr Roy. Sous des apparences normales se cache un syndrome vicieux au dénouement fatal. Peu répandue et surtout peu connue, la maladie de Korsakoff se traduit par



La maladie de Korsakoff altère le fonctionnement du cerveau

une désorientation spatio-temporelle, une diminution de la mémoire à court terme et la fabulation. La détresse des gens atteints n'est pas toujours visible au premier coup d'œil; ils peu-

vent être bien vêtus, cohérents, sans nervosité ni souffrance.


La dégénérescence cellulaire du Korsakoff est causée par une absorption considérable d'alcool (au moins 10 ans d'alcoolisme) associée à une mauvaise alimentation générale. Les membranes du cerveau deviennent alors moins perméables à l'échange de certains ions. La perturbation de l'aire de Wernicke, dans le cerveau, conduit à l'amnésie. Plus la maladie évolue, plus l'efficacité de la mémoire à court terme diminue pour devenir totalement inopérante. Les souvenirs très récents s'ef-

facent et se mélangent, tant et si bien qu'on oublie de payer son loyer, de manger ou encore l'emplacement des toilettes.

La maladie a été diagnostiquée la première fois en 1889 par le Russe S. Korsakoff qui avait observé des problèmes chez ses patients-es grands buveurs-es de vodka. Même après un siècle, beaucoup de médecins sont réticents à diagnostiquer le syndrome de Korsakoff. «Les médecins ne sont pas toujours aux aguets des pertes de mémoire et plusieurs omnipraticiens sont moins enclins à poser ce diagnostic. Une autre raison est l'absence de manifestations physiques», explique le Dr Roy. Une autre motif de cette hésitation est la dimension fataliste et irréversible de la maladie.

Le taux d'alcoolisme dans la population varie de 3 % à 10 %. De ce nombre, 1 % à 2 % pourraient développer une amnésie liée à l'alcool. «Ce qui est préoccupant, c'est qu'il n'y a presque plus d'alcooliques "purs". Les consommateurs combinent différentes substances, ce qui donne des mixtures explosives pour la santé», précise le Dr Roy.

Parmi les itinérants-es, environ 35 % auraient des tendances alcooliques, toxicomanes ou les deux. Ce dernier type de consommation inquiète le docteur Roy. Alors qu'il faut 10 ans à l'alcool pour endommager les cellules, les solvants agissent cinq fois plus rapidement. Une combinaison de substances augmente les risques et pourrait entraîner une certaine mutation des maladies qui affectent la mémoire.

Bien que le Korsakoff soit irréversible, une certaine récupération est possible, si la personne est prise en charge rapidement et dans les premières phases du Korsakoff. Le seul traitement en vigueur consiste en une administration massive de vitamines B, sur une période de cinq à six mois. Pour les cas plus avancés, la vitamine B devient inopérante. Une étude clinique a été réalisée avec l'Aricept, un médicament utilisé pour le traitement de l'alzheimer. Les résultats n'ont pas été concluants. Pour les patients-es durement atteints-es, il n'existe aucun remède. Leur mémoire à court terme est perdue à jamais... 

# Où Quand Comment Et surtout... Pourquoi

LE DEVOIR

LISEZ  
LE DEVOIR  
ET SOYEZ  
BIEN INFORMÉ  
DE TOUS  
LES ÉVÉNEMENTS  
QUI MARQUENT  
L'ACTUALITÉ!

**Abonnez-vous dès maintenant  
afin de ne rien manquer.**

Profitez de notre offre spéciale et recevez le journal du lundi au samedi pour seulement

**19<sup>03</sup>\$\***  
par mois

Téléphonez dès maintenant au  
**(514) 985-3355 • 1-800-463-7559**  
pour l'extérieur de Montréal

ou par Internet : **www.ledevoir.com**

\*Ce prix est basé sur l'abonnement par virement automatique avant les taxes.  
Cette offre est valide dans les secteurs où il y a distribution par camelot

## SOMMET DES AMÉRIQUES

Avril 2001

- Les enjeux
- L'histoire
- La propagande



à lire dans la prochaine édition  
novembre-décembre 2000

## Les HLM... c'est branché !

Maintenant, tout simplement,  
**cliquez**  
pour vous informer.

### POUR SAVOIR

- comment faire une demande,
- imprimer le formulaire,
- localiser les immeubles,
- comprendre les critères d'admissibilité,
- trouver les comités de locataires,
- connaître le coût des loyers... et plus !

**www.omhm.qc.ca**

La plus récente adresse de  
l'Office municipal d'habitation de Montréal !




Nous sommes déjà plus de **180 938** Québécoises et Québécois à vouloir

# Une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté

**Il s'agit maintenant de convaincre le gouvernement d'en faire une priorité!  
Voulez-vous y contribuer ? Vous pouvez :**

1. signer la pétition vous aussi et la faire signer,
2. porter l'épinglette,
3. obtenir l'appui écrit d'un organisme à l'idée d'une telle loi,

Pour plus d'information :

 Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté  
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5  
Téléphone : 418-525-0040 Télécopieur : 418-525-0740  
Courriel : [pauvrete@clac.net](mailto:pauvrete@clac.net)  
Site Web : <http://www.clac.net/~pauvrete>

*«Je suis une feuille à côté de l'arbre.  
Après la loi, je serai dans l'arbre.»  
Lucien, Drummondville*



## LORSQU'ON S'INVESTIT À FOND

Votre satisfaction ne se mesure pas en profits ? Vous caressez un idéal, celui de rendre service ? Vous avez en tête un projet d'entreprise ou d'organisme qui redonnera à la communauté ? C'est bien là un signe que, chez nous, on peut avoir le sens des vraies affaires.

## ON MÉRITE UN COUP DE POUCE

Investissement Québec veut faire équipe avec vous. Notre éventail d'incitatifs financiers, adaptés à votre situation, peut vous aider en garantissant le financement de votre projet. Parce qu'avoir le sens des gens, c'est avoir le sens des affaires.

 Investissement  
Québec

*Le sens des affaires*


Montréal : (514) 873-4375

Québec : (418) 643-5172

Régions : 1 800 461-2433

[iq@invest-quebec.com](mailto:iq@invest-quebec.com)

[www.invest-quebec.com](http://www.invest-quebec.com)

Québec 



ON PEUT VOUS  
AIDER À PAYER  
VOTRE LOYER.


Vous êtes une personne de 55 ans  
ou plus ou une famille à faible revenu ?

Vous consacrez une part trop importante  
de votre revenu pour vous loger ?

Que vous soyez travailleur, prestataire de la sécurité  
du revenu ou étudiant, avec au moins un enfant à  
charge, propriétaire, locataire ou chambreur, vous  
pourriez avoir droit à l'ALLOCATION-LOGEMENT.

UN COUP DE FIL. UN COUP DE MAIN.

**1 888 511-2558**  
(SANS FRAIS)

Québec 

Société d'habitation du Québec  
Ministère du Revenu

Article 3:

Toute personne est titulaire

des libertés fondamentales telles

la **liberté** de conscience,


la **liberté** de religion,

la **liberté** d'opinion,

la **liberté** d'expression,

la **liberté** de réunion pacifique

et la **liberté** d'association.

Québec 

25<sup>e</sup> Chartre des  
droits et libertés  
de la personne  
du Québec

# Deux Royaumes autour d'un Lac



Le Lac-Saint-Jean produit les meilleurs bleuets au monde. Ses cuistots font la seule vraie bonne tourtière. La majorité des artistes québécois viennent de la région. Le village fantôme le plus... animé, c'est Val Jalbert, et le zoo le plus avant-gardiste, celui de Saint-Félicien. La population du Lac est fière, au point de passer pour arrogante. Même sans le vouloir.

Le Lac-Saint-Jean, c'est également beaucoup de forêt et d'eau, de coupes de bois et de barrages hydroélectriques, pour les alumineries, les usines de meubles ou de papier. On récolte les matières premières à l'ouest et au nord du Lac, et on produit dans l'est et au Saguenay. Un autre reportage sur la division entre le Lac-Saint-Jean et le Saguenay? Non, le Lac est capable de se diviser tout seul. Certains parlent d'une cassure. Avec ou sans les Montagnais, au milieu ou en marge.

Le sentiment d'appartenance et l'appel de la nature sont forts dans la population adulte, à l'ouest et au nord du Lac-Saint-Jean, mais les jeunes quittent pour les études et ne reviennent pas tous. À l'est, tombe la manne économique, mais que laissera-t-elle derrière elle?

La nature, le tourisme, l'hébergement et la restauration différencient l'ouest et le nord de l'est du Lac. Depuis cet été, la Véloroute les rassemble.

Un dossier coordonné  
par Richard Bousquet

Sur la Péribonka

PHOTO: URSULA LAROUICHE

septembre-octobre 2000

# La cassure

Richard Bousquet

**«T**outes nos études démontrent une cassure, un partage du Lac-Saint-Jean en deux. On pourrait tirer une ligne à travers le lac, de Péribonka, au nord, à Desbiens, au sud», explique Majella-J. Gauthier, géographe et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) dont l'équipe a procédé à la mise à jour de l'Atlas du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Alma et ses environs s'industrialisent et s'urbanisent, de concert avec les principales municipalités du Saguenay : Jonquière, Chicoutimi et La Baie. Par contre, la coupe forestière et l'agriculture constituent toujours les deux principales activités économiques pour les habitants-es du nord et de l'ouest du Lac-Saint-Jean. L'emploi s'y cantonne alors souvent à des activités de récolte et de première transformation.

La faible diversité des activités manufacturières et économiques désavantage le nord et l'ouest du Lac-Saint-Jean. La majorité des entreprises de sciage s'y sont installées. Par contre, les fabriques d'armoires et de meubles, les papetières et les imprimeries opèrent dans l'axe Alma-La Baie. Les entreprises en fruits et légumes, lait ou fromage sont concentrées au Lac, mais celles d'abattage et de transformation de la viande se retrouvent à Alma et Chicoutimi.

L'axe Alma-Chicoutimi compte trois cégeps et une université. Le cégep de Saint-Félicien dessert seul tout l'ouest et le nord du Lac. Les jeunes de 20 à 29 ans quittent davantage la région pour les études et «les plus dynamiques ne reviennent pas», déplore Majella-J. Gauthier. Autre conséquence, le niveau de scolarité est moins élevé au Lac-

Saint-Jean qu'au Saguenay. La MRC Maria-Chapdelaine, au nord, la seule dépourvue d'école post-secondaire, enregistre le niveau le plus bas.

Résultat : «Il manque de main-d'œuvre qualifiée. Une centaine d'emplois ne trouvent pas preneur dans la région de Roberval», ajoute le professeur de l'UQAC. L'entreprise moyenne, comme Gilbertech, déniche sa main-d'œuvre spécialisée, en machinage, soudure ou dessin industriel, au Saguenay. La grande entreprise vit le même problème. «On embauche souvent des gens de l'extérieur de la région pour des emplois spécialisés», relève le responsable de l'aménagement forestier pour Abitibi Consolidated à Roberval, Michel Belleau.

## COUPER LE BOIS OU LES EMPLOIS?

La mécanisation a fait des ravages dans les emplois en forêt ces 20 dernières années. Les petites et moyennes municipalités riveraines, à l'ouest du lac, sont en relative bonne santé économique, avec un chômage inférieur à 20 % mais des populations en faible croissance entre 1986 et 1996 (de 1,7 % à 7,4 %). Il en va tout autrement pour les villages éloignés des rives et dépendant davantage de la foresterie. Les populations y ont décliné de plus de 7 % et ils connaissent aujourd'hui des taux de chômage de 20 à plus de 30 %.

«Elles se déstructurent. La coupe du bois et les scieries offrent de moins en moins d'emplois», constate, attristé, Claude Munger, président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) et maire de Roberval. Un point de vue que confirme Michel Belleau : la coupe du bois nécessite de 2 à 3 fois moins de main d'oeuvre qu'il y a 20 ans.



PHOTO : JACQUES DESBIENS

En dehors de l'axe principal de développement Alma-Chicoutimi, Roberval a gardé une économie tournée vers l'exportation des matières premières.

«Cette diminution s'est toutefois stabilisée au cours des dernières années grâce à la création d'emplois dans le débroussaillage, le reboisement et l'entretien des plantations», nuance-t-il. Mais, explique Majella-J. Gauthier de l'UQAC,

«on n'occupe plus le territoire. Les petits villages se masculinisent. Les gars descendent à Dolbeau le vendredi soir pour voir les filles en ville».

L'erreur boréale, le documentaire de Richard Desjardins, a visiblement suscité des remous dans la région où il se coupe encore le plus de bois au Québec, environ le tiers des 180 millions de résineux récoltés annuellement. Le nombre d'emplois à la baisse colore les points de vue. «La pérennité de la res-

**«Les petits villages se masculinisent. Les gars descendent à Dolbeau le vendredi soir pour voir les filles en ville.»**

source nous préoccupe, les emplois locaux qui restent en dépendent. Il faut bien vérifier les instruments de mesure, mais le film de Richard Desjardins est biaisé. Il faut faire attention. Ça peut nous détruire», avertit Claude Munger, en pesant ses mots.

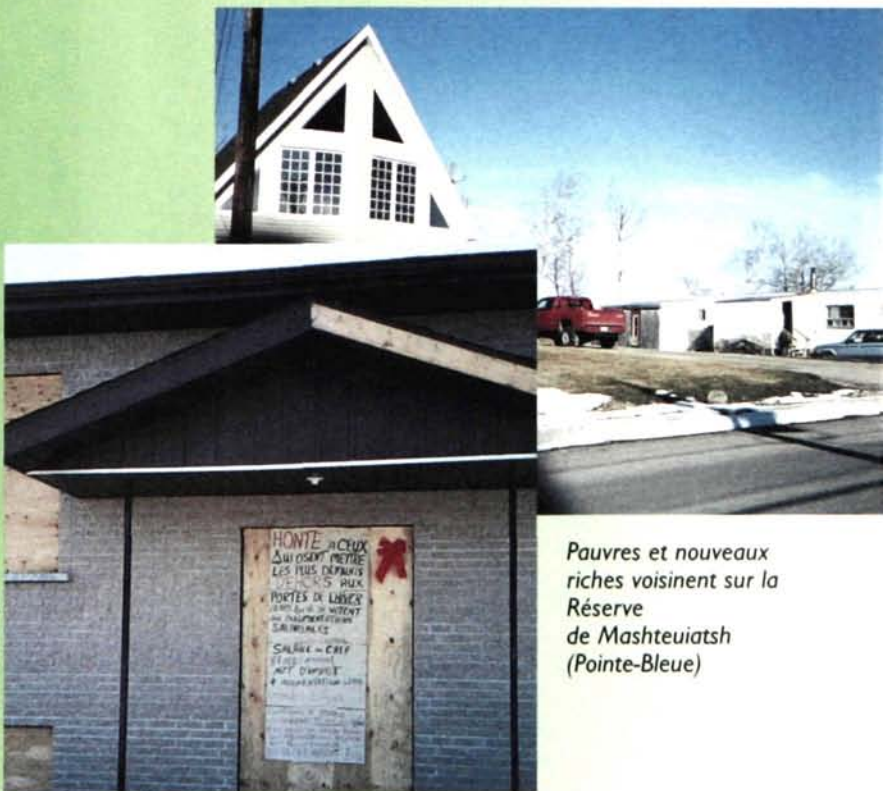
«Desjardins a éveillé le monde. La repousse va-t-elle être prête dans 40 ans?», s'inquiète Gerald Scullion, un militant environnementaliste et conseiller municipal d'Alma. «Ont-ils bien calculé les effets des feux, avec le réchauffement de la planète? Il faut s'assurer que les compagnies et le gouvernement ne se trompent pas. La forêt, c'est 13 000 emplois, il faut s'assurer d'en garder»

Denis Trottier, un autre autre défenseur de l'environnement, de Dolbeau-Mistassini, professeur au Cégep de Saint-Félicien, se fait plus revendicateur : «Certaines entreprises ont des préoccupations nouvelles, ça a eu des effets positifs. Les forestiers sont inquiets, il y a de moins en moins de jobs. Il faut lier les droits de coupe à des emplois, à la fabrication locale de machineries et à l'établissement de sièges sociaux dans la région»

## Une autre cassure

Avec un taux de chômage de plus de 30 % et une population en croissance de près de 27 % en dix ans, la pauvreté côtoie une certaine richesse dans la réserve montagnaise de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), sur les bord du lac, entre Roberval et Saint-Prime. Son autonomie économique en a tout de même fait une des meilleures réserves montagnaises, selon Martial Dallaire, un technicien en génie civil à l'emploi de cinq Conseils de bande montagnais. En contact étroit avec la population non autochtone, c'est également la plus urbanisée et celle qui compte le plus de conjoints-es non autochtones. «Ça contribue au dynamisme économique de la réserve», estime M. Dallaire.

Mais la langue montagnaise n'y est plus parlée que par 30 % de la population et de moins en moins par les jeunes. Cela fait seulement quatre ans que les enfants font leurs trois premières années du secondaire sur la réserve. Après, ils doivent aller à Roberval, explique Jean-Claude Buckell, un résidant autochtone qui reconnaît le danger d'extinction de sa langue et de sa culture. «Nous affichons des mots en montagnais un peu partout sur la réserve pour faire la promotion de notre langue et éviter ainsi qu'elle disparaisse.»



PHOTOS : RICHARD BOUSQUET

**Pauvres et nouveaux riches voisins sur la Réserve de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue)**

## Le méga-chantier de l'Alcan

## Un rapport de force planifié

Richard Bousquet

**L**e plus gros chantier de construction privé en Amérique du Nord, à Alma, au Lac-Saint-Jean, a nécessité un investissement de 2,4 milliards \$ de la part d'Alcan, sur trois ans. Une manne que la région se préparait à récolter depuis dix ans. De quoi relancer temporairement l'économie d'Alma... et du Saguenay.

En juillet 2000, après deux ans de travaux, les travailleurs-ses du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient effectué 75 % des 7,54 millions d'heures travaillées sur le chantier – 30 % par des résidents d'Alma. Près de 25 % des contrats de construction avaient été octroyés à des entreprises almatoises, plus de 54 % à des entreprises de la région.

La répartition régionale des retombées n'est pas comptabilisée, mais il est clair que la majeure partie prend la direction du Saguenay. De mémoire, le directeur du Service d'urbanisme et de planification socio-économique de la ville d'Alma, Jean-Claude Lusinchi, ne peut citer que le contrat de déboisement du site, au début du chantier, qui ait été octroyé à une entreprise locale, de la réserve de Mashteuiatsh : la coupe du bois demeure l'apanage des gens de l'ouest du Lac.

## UNE VEILLE QUI A RAPPORTÉ

Les résultats dépassent les prévisions des élus-es de la région, mais ne sont pas le fruit du hasard. La construction de la nouvelle usine d'Alma faisait partie des engagements pris par l'Alcan – pour des investissements totalisant 3 milliards \$ – afin de renouveler son

bail, en 1984. Ce bail accorde à Alcan le droit de produire son électricité à ses installations sur la rivière Péribonka pour les 50 prochaines années.

Ce fut un des rares moments où la population locale a pu exercer un rapport de force avec la multinationale. Dès 1988, les principaux élus-es de la région avaient donc créé un comité de veille pour proposer un site à l'Alcan, maximiser les retombées et y préparer les entreprises locales. Députés, maires, présidents-es de la Société d'aide au développement des collectivités, de la Chambre de commerce, de la SIDAC et du regroupement des Femmes en affaires ont uni leurs forces.

Cet exercice de concertation a été mis en veilleuse quand l'Alcan a temporairement abandonné le projet en 1991, après l'invasion du marché mondial par l'aluminium russe. Le comité s'est remis au travail en 1996, lorsque Alcan a réactivé son projet d'usine.

«Il a fallu tordre quelques bras à l'occasion, mais ils ont joué le jeu», rapporte Jean-Claude Lusinchi, en parlant des dirigeants de l'Alcan. Alcan a donc mis en place trois sites de diffusion de l'information technique et une personne-ressource pour répondre aux questions des entreprises. Les contrats ont été fractionnés, jusqu'à moins d'un million \$, pour les adapter à la taille

des entreprises locales et régionales. Alcan participe aussi à un comité d'aménagement et de suivi environnemental avec les groupes environnementaux de la région et les résidents-es voisins du chantier.

Les entreprises et les travailleurs-ses en construction de l'est du Lac et du Saguenay sont allés chercher leur part du gâteau. Par contre, la région n'a



Jean-Claude Lusinchi, le directeur du Service d'urbanisme et de planification socio-économique d'Alma, montre avec fierté le site du mégachantier d'Alcan dans sa ville.

soutiré que 21 % des contrats d'achat octroyés jusqu'à ce jour, et celles d'Alma, moins de 2 %. Ces entreprises n'étaient pas encore prêtes pour répondre à la demande. Et les heures travaillées, ainsi que les contrats attribués dans la région, diminueront avec la spécialisation des travaux, pendant la dernière année du chantier. Cette diminution des retombées directes sera cependant compensée en partie par la hausse des retombées indirectes : il faut bien que les étrangers mangent et dorment quelque part. ☐

La transformation

# Le leitmotiv régional

Richard Bousquet

« **I faut commencer à préparer les entreprises locales à desservir la nouvelle usine (d'Alcan) une fois qu'elle sera en opération.** » Des contrats pour environ 40 millions \$ par an, prévoit l'urbaniste Jean-Claude Lusinchi, qui veut également attirer des entreprises de transformation dans l'ancienne usine d'Isle-Maligne, à Alma. Après le passage de la manne, le ciel sera moins clément pour le Lac-Saint-Jean, si la transformation secondaire ne dépasse pas le stade des discours et des vœux pieux.

Les 450 travailleurs-ses de l'usine Isle-Maligne, qui a fermé ses portes au printemps 2000, produisaient 75 000 tonnes métriques d'aluminium. Les 650 employés-es de la nouvelle usine d'Alma en produiront 400 000. Avec

les rationalisations dans les autres usines, la création d'emplois sera à peu près nulle, soutient le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Alain Proulx, pour qui la solution passe par le développement d'usines de transformation : « On produit un million de tonnes avec 3 650 employés. La transformation de seulement 20 000 tonnes créerait 2 000 emplois. »

La transformation est devenue le leitmotiv régional. Un comité « Transformation », composé du ministre Jacques Brassard, du président du CRCD, Claude Munger, de Jean-Marc Crevier, de la FTQ, et d'Yvon D'Anjou, vice-président de l'Alcan, planche là-dessus. La création d'un Carrefour de la nouvelle économie, en vertu du programme québécois qui accorde des subventions salariales pour le développement de nouveaux créneaux, ne

suffira pas. Le comité veut obtenir, de Développement économique Canada, la réalisation d'une « carte routière technologique », pour prévoir les besoins du marché de l'aluminium, et désire attirer le futur Institut canadien des technologies de transformation de l'aluminium dans la région.

« À Boston, un tel centre de recherche appliquée, dans le plastique, a permis la création de 150 000 emplois en cinq ans », souligne Jean-Marc Crevier. Il est permis de rêver. Le représentant régional de la FTQ considère également que la région offre un marché pour la transformation de l'aluminium de toute première qualité comme celui entrant, par exemple, dans la composition de certaines pièces automobiles. Le Québec se classe au troisième rang des producteurs mondiaux d'aluminium. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean produit, à lui seul, 35 % de l'aluminium

québécois de première fusion. Les deux autres tiers proviennent du sud du Québec et de la Côte-Nord.

## AU PROFIT DE L'EST D'ABORD

Les industries de l'agriculture et du bois ne sont pas en reste. À Saint-Félicien, première dans la région, une usine produit de l'avoine pour consommation humaine, pour la fabrication de gruau et de muffins. L'Abitibi Consolidated s'est jointe à la Coopérative



PHOTO : JACQUES DESBIENS

L'économie du Lac-Saint-Jean demeure tournée vers l'agriculture et l'exploitation de la forêt.

## Des billes sur la Péribonka

«Il reste beaucoup de billes (de bois dans les rivières Péribonka et Petite Décharge), mais Abitibi Consolidated nous répond qu'elle a mis assez d'argent et que ce qui reste coûterait trop cher à sortir de l'eau.» La directrice générale du Conseil régional de l'environnement (CRE), Ursula Larouche, déplore cet état de fait et s'inquiète particulièrement de l'ampleur de la pollution dans la Péribonka.

Les compagnies Abitibi Consolidated et Uniforêt ont investi 10 millions \$, entre 1996 et 1998, dans la remise à l'état naturel du lac Saint-Jean et de ses affluents, après 70 ans de flottage du bois. «Il ne faudra (cependant) pas s'étonner de voir encore des billes en bordure du lac et de la Péribonka. Les billes restantes sont généralement submergées et localisées dans des secteurs difficilement accessibles», admettent les deux entreprises.

R.B.

forestière de Laterrière et a doté la municipalité de Larouche, près d'Alma, d'une usine de fabrication de panneaux. «La deuxième et la troisième transformation du bois sont une priorité devenue primordiale» (sic), insiste le président du CRCD. Mais les énergies investies sur transformation des matières premières auront des retombées principalement à l'est du Lac et dans l'axe Alma-La Baie, au Saguenay, tant pour l'emplacement des entreprises que pour l'attribution des emplois spécialisés.

Autre ombre au tableau : l'entrepreneuriat industriel se développe lentement dans cette région qui n'a longtemps misé que sur la grande entreprise multinationale. En avril dernier, l'école primaire Saint-Pierre, à Alma, fêtait le dixième anniversaire de sa micro-entreprise, *La société de demain, j'y travaille*. En dix ans, 2 000 jeunes, de la maternelle à la sixième année, s'y sont impliqués dans la récupération de 550 000 canettes d'aluminium et dans la fabrication de produits à partir de papiers récupérés et recyclés. «On essaie d'identifier le potentiel le plus jeune possible, mais l'évolution est lente. On cherche des parrains, des mentors. Les meilleurs entrepreneurs sont peut-être des fils d'agriculteurs», avance Claude Munger.

«Les conditions s'améliorent et on n'a pas le choix de persévérer. Avec les changements technologiques, on a perdu 53 % des emplois de la région dans l'aluminium, depuis 20 ans, et un autobus de jeunes quitte la région chaque semaine», conclut Alain Proulx. ☐



PHOTO : URSULA LAROUCHE

# Histoire d'un grand lac

Richard Bousquet

Le lac Saint-Jean, troisième plus grand au Québec, après les lacs Mistassini et à l'Eau claire - si l'on exclut les lacs-réservoirs -, est aussi le plus grand qui soit habité, tout le long de ses 210 km de rivages consacrés à 60 % à la villégiature (contre, respectivement, 6 et 5% pour l'agriculture et les zones urbaines, et 16 et 14 % de forêts et de marécages).

Après les Kakouchaks, de la famille montagnaise, qui occupaient le territoire, et les Amérindiens-nés de toute provenance qui le fréquentaient, le premier Européen arrivé en 1647, le jésuite Jean Dequen, lui attribua son nom moderne. Jusqu'en 1842, les Colonisateurs s'en tinrent à la traite des fourrures et, vers 1850, s'établirent d'abord au sud-est du lac, sur les terres offrant les meilleurs rendements agricoles.

Une agriculture de subsistance et l'exploitation de la forêt ont constitué les premières activités économiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, 17 scieries sont implantées autour du lac, principalement du côté sud, déjà colo-

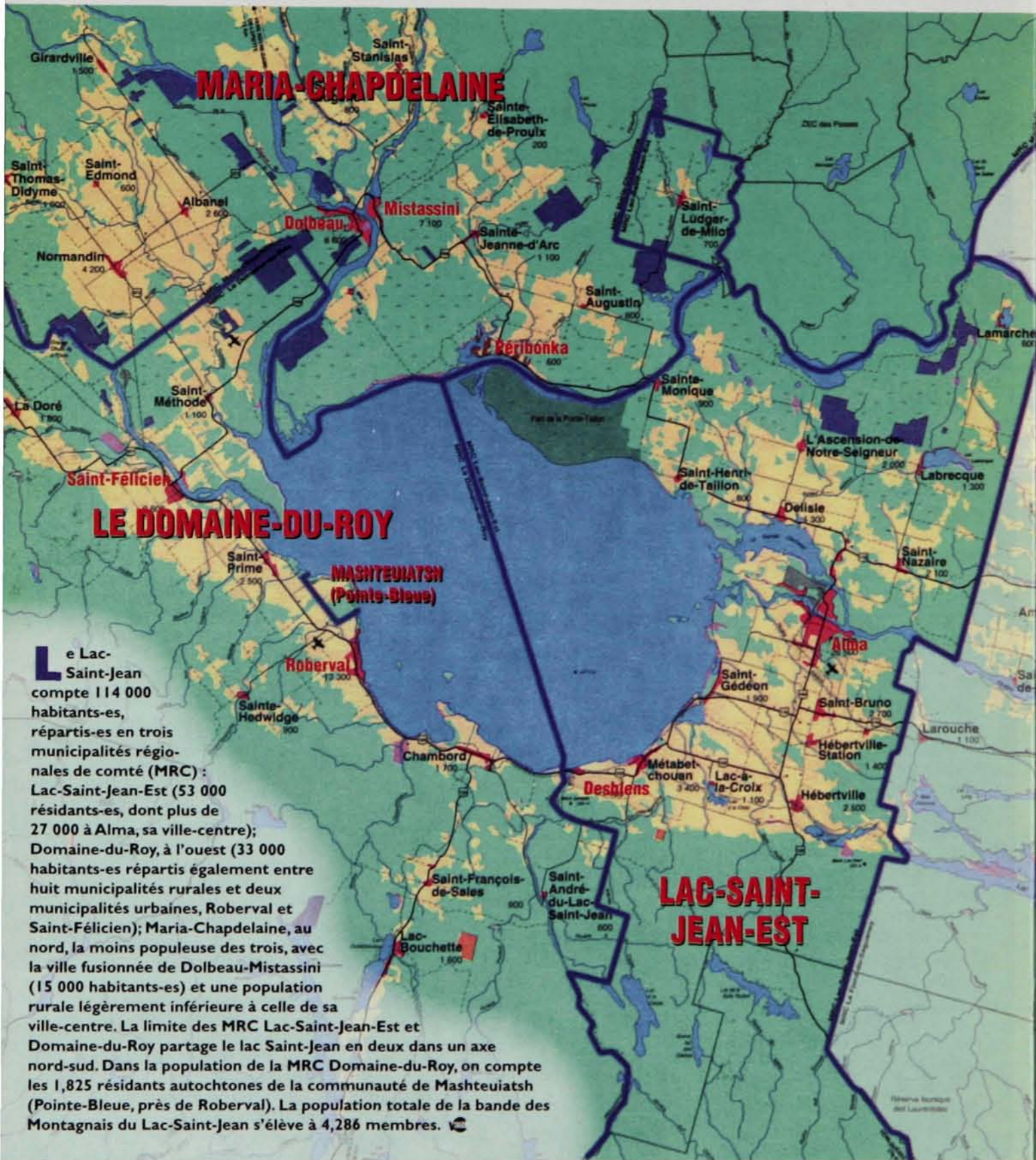
nisé. En 1859, la compagnie Price fit construire le premier bateau à vapeur pour tirer des billots de bois jusqu'à l'embouchure de la Petite Décharge, à Alma, et alimenter les scieries saguenayennes. En 1882, la Compagnie de navigation du Lac-Saint-Jean et du Saguenay offrait la première liaison maritime entre le nord et le sud du lac. Mais le développement des réseaux routiers et ferroviaires au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, provoqua le déclin des activités maritimes sur le lac Saint-Jean.

En 1922, James B. Duke, constructeur de barrages, producteur d'hydroélectricité et propriétaire des pouvoirs (sic) de la rivière Saguenay, annonce la construction de la centrale hydroélectrique d'Isle-Maligne, à Alma, dont la puissance installée de 402 mégawatts en faisait la plus grande centrale hydroélectrique au monde, à l'époque. Alcan la mettra en service en 1926. Pour Alcan, les centrales sur les rivières du nord et de l'ouest du Lac serviront au développement des usines dans l'axe Alma-La Baie.

Les Amérindiens désignaient le lac sous le nom de «Piékouagamî», qui signifie «lac peu profond». Sa profondeur moyenne n'est que de 11,3 mètres. Il atteint sa profondeur maximale, 68,1 mètres, dans la partie sud, et les zones les moins creuses sont à l'em-

bouchure des principaux affluents au nord. Près de 40 % de sa superficie ne dépasse pas les six mètres de profondeur. Le lac couvre plus de 1 000 km<sup>2</sup> (43,8 km X 24 km) et son bassin hydrographique, une superficie de 73 800 km<sup>2</sup> (200 km X 550 km, 70 fois la superficie du lac). Un lac alimenté à 90 % par les rivières Péribonka, Mistassini et Ashuapmushuan, elles-mêmes alimentées par des centaines d'affluents. Le lac alimente lui-même la rivière Saguenay, par la Grande Décharge et la Petite Décharge. La crue printanière renouvelle 48 % de ses eaux. Après cette crue, le lac renouvelle ses eaux en moyenne neuf fois par an.

Le plan d'eau origine d'une rupture de la croûte terrestre, il y a plusieurs millions d'années. La dernière des quatre glaciations ayant recouvert le continent, celle du Wisconsin remontant à 80 000 ans, est à l'origine de la formation de l'énorme glacier Laurentidien (3 km d'épaisseur, oui, 3 000 m). Lors de sa fonte, il y a 10 000 ans, la mer Laflamme inonda la région sur une superficie huit fois plus grande qu'actuellement. Le relèvement de l'écorce terrestre, à raison de trois mètres par siècle (50 cm, de nos jours), a forcé le retrait de cette mer et amené la formation du bassin hydrographique actuel, environ 2 000 ans plus tard.



Le Lac-Saint-Jean compte 114 000 habitants-es, répartis-es en trois municipalités régionales de comté (MRC) : Lac-Saint-Jean-Est (53 000 résidents-es, dont plus de 27 000 à Alma, sa ville-centre); Domaine-du-Roy, à l'ouest (33 000 habitants-es répartis également entre huit municipalités rurales et deux municipalités urbaines, Roberval et Saint-Félicien); Maria-Chapdelaine, au nord, la moins peuplée des trois, avec la ville fusionnée de Dolbeau-Mistassini (15 000 habitants-es) et une population rurale légèrement inférieure à celle de sa ville-centre. La limite des MRC Lac-Saint-Jean-Est et Domaine-du-Roy partage le lac Saint-Jean en deux dans un axe nord-sud. Dans la population de la MRC Domaine-du-Roy, on compte les 1,825 résidents autochtones de la communauté de Mashteuatsh (Pointe-Bleue, près de Roberval). La population totale de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean s'élève à 4,286 membres.

CARTE: GRC/ÉLUSÉ DE GROUPE MADIE (MATÉRIEL DIDACTIQUE EN ÉDUCATION) 411, RUE COLLARD, OUEST, ALMA QC G8B 1N2; INTERVENTION GRAPHIQUE: COMPOSITION FLEUR DE LYSÉE

Les données de ce texte sont tirées de: Le lac Saint-Jean, portrait d'une mer intérieure, une publication du Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Groupe MADIE (Matériel Didactique en Éducation), Alma, 1999, 64 p. ISBN 2-9805731-1-6

# Un petit tour puis ils s'en vont

Richard Bousquet et Pierre Demers

**L**es touristes, en autocar, visitent Val Jalbert et le zoo de Saint-Félicien, dans l'ouest, au Lac; puis ils s'en retournent dormir à Chicoutimi, dans l'est, au Saguenay. Sans même mettre le nez dehors, dans le nord. Ils passent en coup de vent, ils ne laissent pas beaucoup d'argent. Alors, l'hébergement et la restauration jeannoises n'affichent pas une très bonne mine.

L'infrastructure hôtelière, autour du lac, rassemble un chapelet de terrains de camping, de motels, de petites auberges et de gîtes de qualité... inégale, ne s'adressant surtout pas à une clientèle de *tour operator*. Hormis le

Château Roberval et l'hôtel Universel d'Alma.

Alors, «il faut développer un tourisme individuel, été comme hiver», expose le maire de Roberval, Claude Munger. «Les Européens, à leur deuxième visite, en solitaires, restent plus longtemps et ils viennent de plus en plus tard en automne et en hiver. Les hôtes ne peuvent pas survivre avec un taux d'occupation de 80 % seulement trois mois par année».

Aussi la Société de gestion environnementale de Dolbeau-Mistassini, qui considère que l'avenir de la sous-région va passer par le tourisme, mise-t-

elle sur l'attrait pour la nature. «À Dolbeau», nous explique son président, Denis Trottier, «nous avons transformé une dompe en parc et nous sommes en train d'aménager la Pointe-des-Pères au coût de 8 millions \$.» Il projette la création d'un parc éclaté reliant la terre, la

## Le plus grand lac privé d'Amérique du Nord

mer et les plus beaux coins du nord du Lac. Il veut marier culture et nature : spectacle à l'Île du Repos, pêche, baignade et navigation de plaisance sur le lac.

Le doré jaune et la ouananiche sont les espèces les plus recherchées des pêcheurs du Lac-Saint-Jean. La ouananiche a atteint un seuil critique de diminution vers 1985. Un programme d'ensemencement a débuté en 1990. Fondée en 1996, la Corporation de LACTivité pêche Lac-Saint-Jean (où siègent des représentants des municipalités, des entreprises, des villégiateurs-rices et des utilisateurs-rices) s'est vu confier les droits exclusifs de pêche sur le lac et ses tributaires. La situation s'est grandement améliorée par la suite grâce à de nombreuses activités d'éducation, de protection et de restauration, rap-

porte son président, Gérald Scullion. La pêche, c'est sérieux.

Horace J. Beemer avait saisi tout le potentiel du Lac il y a longtemps. En 1888, il fit construire un hôtel de 300 chambres et un bateau de 145 pieds, créant du même coup un complexe récréotouristique d'envergure internationale attirant la haute bourgeoisie d'Europe et d'Amérique du Nord dans la région. Son complexe fut complètement détruit par le feu qui dévasta la région en 1908 et ne fut pas reconstruit.

«C'est le plus grand lac privé d'Amérique du Nord, avec 4 500 chalets et résidences», déplore Gérald Scullion, un conseiller municipal de la ville d'Alma. Le maire Claude Munger croit que plusieurs municipalités tentent maintenant de renverser la vapeur : «À Roberval, nous avons aménagé 1,5 km de berges publiques, mais c'est peut-être mal signalé.» Pourtant, «ce n'est qu'au début des années 1950 que les gens se sont mis à acheter les terrains. Ils coûtaient 300 \$. Avant, le loisir, c'était pêché», com-

restauration de l'Association tounstique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la catégorie gastronomie. C'était la première fois en dix ans que ce prix n'était pas décerné à un restaurant du Saguenay et s'arrêtait dans l'est du Lac-Saint-Jean. Au menu : cuisseau de pintade, magret de canard... des produits locaux, mais pas de tourtière du Lac, pas de soupe aux gounganes, pas de tarte aux bleuets. L'ouest et le nord du Lac sont, également pour la gastronomie, les maillons faibles de la région.

Les Fêtes gourmandes de Delisle, près d'Alma, attirent plus de 10 000 personnes chaque année, depuis

## De la tourtière et des bleuets puis des pintades... ou du castor

trois ans. Un circuit agrotounstique d'été et d'hiver mise également sur la gastronomie jeannoise. Les producteurs-rices agricoles et les chefs régionaux invitent les visiteurs à une dégustation de sanglier, de cerf rouge, d'autruche, d'agneau et de fromage de chèvre biologique des chûtes de Saint-Félicien.

La cuisine amérindienne diffère de la cuisine jeannoise, mais inutile de chercher un restaurant sur la Réserve pour y goûter. Basée sur le gibier sauvage, il est interdit de la commercialiser. Il est permis cependant au visiteur de goûter à de la

viande «de bois» dans le cadre d'un séjour organisé, sous le tipi.

Lors d'un *Makushan*, une fête montagnaise, il est de mise de servir un ragoût, ou *pabot*, à base de lièvre, de caribou, de chevreuil, d'ongnal, d'outarde ou de canard sauvage. Le menu propose aussi de l'ours ou du castor, boucané et bouilli ou braisé à la verticale (voir: photo). La *banick*, un pain plat de fanne, poudre à pâte, eau et sel, accompagne le repas. On peut y ajouter des raisins et des bleuets. Il cuit directement sur le feu, dans un poêlon, ou dans le sable, sous la braise. Mais «le museau ou les tripes d'ongnal constituent les mets des grandes occasions», précise Albertine Germain, une résidente de la réserve. Avis aux cuneux... ou aux audacieux.



PHOTO - JEAN-CLAUDE BUCKELL



PHOTO - CSI

# La Véloroute des bleuets...

Annie Maltais

**H**istoire d'un projet fou et rassembleur que la politique n'a pas réussi à tuer. Inaugurée officiellement à l'été 2000, la «Véloroute des bleuets», autour du lac Saint-Jean, offre un circuit cyclable unique en Amérique du Nord.

Un parcours, tout en douceur, de collines et de plaines. Idéal pour une randonnée en vélo, dans un paysage unique de forêt boréale. Un groupe de passionnés-es de cyclisme et d'élus-es jeannois-ses a commencé à y rêver, il y a 15 ans, en pensant à la fois au tourisme et au loisir.

Les premiers estimés parlaient d'un projet de 12 millions \$. Les sceptiques étaient légions. Les plans publiés en 1989 ramenaient les coûts à 9,6 millions \$. Au fédéral, les Conservateurs patinent, puis Jean Chrétien leur succède et sert un non catégorique au projet en 1994. Les raisons restent obscures, mais la Véloroute des Bleuets touche les comtés du chef du Bloc québécois de l'époque et de son whip! Les péquistes sauvent finalement la piste. Avec des prouesses administratives, un peu de poussière de pierre à la place de l'asphalte prévu et quelques modifications au parcours, les coûts sont réduits à 8 millions \$. Québec accepte de verser près de 6 millions \$. Les 17 municipalités participantes et le milieu feront le reste.

Pour que le circuit se réalise, certains maires acceptent d'être désavantagés. Les cyclistes vous le diront : le secteur Nord du Lac-Saint-Jean est moins intéressant. Là-bas, les pistes cyclables à travers les paysages grandioses d'Alma, Métabetchouan ou Roberval font place

à des «bandes cyclables», c'est-à-dire des accotements asphaltés le long de la route régionale. Le circuit en compte 129 km, dont plus de 80 km entre Saint-Félicien et Sainte-Monique.

Les artisans-es du projet se défendent d'avoir désavantagé volontairement le secteur nord du lac. C'était la seule façon de réaliser le circuit malgré l'absence de voie ferroviaire et l'omniprésence des terres agricoles. La concertation exemplaire des 17 municipalités et des 3 MRC ceinturant le lac Saint-Jean est d'ailleurs considérée comme un laboratoire par le ministère des Affaires municipales qui a suivi avec intérêt le fonctionnement des élus-es jeannois-ses.

## UN CIRCUIT ORIGINAL

Les cyclistes passent sur des barrages hydroélectriques, empruntent une trajectoire à bateau, longent des plages sablonneuses et côtoient des champs de bleuets. Les plus sportifs peuvent concurrencer «Alexis le Trotteur» en faisant la course avec les trains! Au total, 256 km de vélo, sans revenir sur ses pas. Pour boucler la boucle, les membres de la Corpora-

tion se sont entendus, sans remise de chèque, avec une dizaine de propriétaires de terrains privés convoités. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de petites sections essentielles au circuit, un petit 2,6 km par-ci, un autre 1,2 km par-là... Un seul propriétaire récalcitrant a forcé la modification du tracé initial.


Avec la fin du projet, les tronçons du circuit seront remis aux municipalités qui devront en assumer l'entretien et le développement. À Dolbeau-Mistassini, le parcours urbain a déjà changé. À Saint-Henri-de-Taillon, le maire veut mettre en évidence ses belles plages sablonneuses. Les élus-es des municipalités mises à l'écart, parce qu'elles n'étaient pas riveraines du lac Saint-Jean, rêvent tous-tes de «s'accrocher» à la Véloroute. Et les sceptiques ont tous été confondus. 



PHOTO: GRACIEUSETÉ DE CSI (CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE)

# Pédaler pour l'Afrique

Annie Maltais

**E**n 1987, seize personnes décidaient de pédaler autour du lac Saint-Jean pour recueillir des fonds et venir en aide au Nicaragua. Récolte : 1 250 \$. Depuis, 3 800 cyclistes ont fait le Tour du lac et amassé 200 000 \$ pour les pays en voie de développement, principalement le Burkina Faso.

Ainsi, depuis 14 ans, il est possible d'allier sport et solidarité, avec le *Tour du Lac-Saint-Jean pour le Burkina Faso*, une activité annuelle de trois jours organisée par le Centre de solidarité internationale (CSI) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pourquoi le Burkina Faso? Parce que le directeur du CSI, M. Gervais L'Heureux, était conseiller municipal de la Ville d'Alma quand celle-ci, à la fin des années 1980, s'est jumelée avec le village de Bogandé, dans la région de Gnagna, au Burkina Faso.

## POUR LE SPORT OU LA SOLIDARITÉ

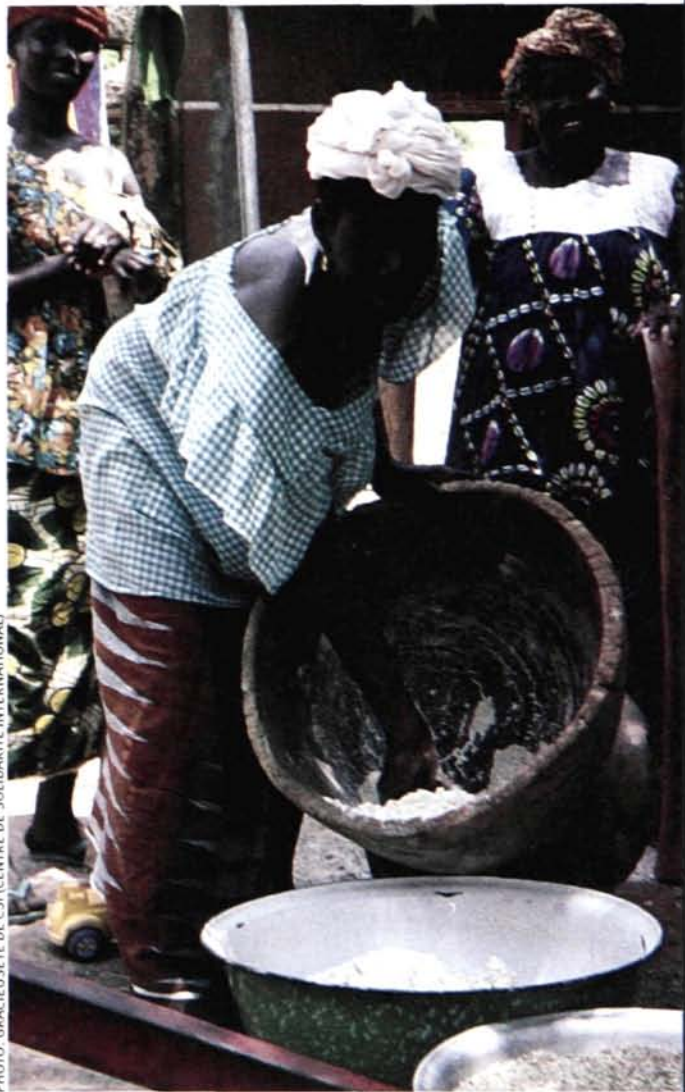
Le défi sportif vient en tête de liste des raisons de participer au Tour, pour environ la moitié des participants-es. «*Ça commence bien ma saison de vélo*», lance spontanément Jean-Pierre Tremblay, qui n'a pas hésité à venir, depuis cinq ans, d'aussi loin que de Port-Cartier pour participer à cette randonnée de 220 km. Jean-Pierre admet toutefois que l'aspect solidarité du tour l'a conquis. «*Je suis plus sensible*

*aux questions d'aide internationale qu'avant. Je donne plus spontanément et je lis les informations en provenance de l'Afrique qui me tombent sous la main.*»

La pionnière du Tour, Danielle Bergeron, parle du plaisir, mais aussi de l'animation qui entoure le tour : «*Des Burkinabés donnent des conférences, nous racontent leur réalité, leur pays. Il y a des expositions, des spectacles. L'aspect solidarité gagne bien souvent les participants qui venaient au Tour d'abord pour l'activité sportive. Ça a été le cas de ma sœur.*»

«*C'est une grosse fête, un gros trip*», selon l'organisatrice, Gina Ouellet. «*La randonnée exige un minimum de forme physique et elle permet d'entendre parler d'autres pays. C'est un bain culturel, avec tam tam et danses africaines, sur les rives des eaux froides du lac Saint-Jean!*» Le CSI va ainsi chercher une clientèle habituellement peu réceptive aux activités d'aide internationale. Le Tour lui permet de sensibiliser la population jeannoise. La caravane d'information qui précède les cyclistes fait sortir des maisons jeunes et moins jeunes. Ce n'est pas tous les jours que l'on entend des rythmes africains sur le parvis de l'église du village!

Les participants-es doivent faire un effort pour participer au Tour et amasser un minimum de 35 \$ de commandite. Chaque année, cette commandite fait l'objet d'un concours. Le Tour a ses champions-nes. Une dame d'Alma a amassé



Fabrication du beurre de karité qui fait partie de l'alimentation de base des Burkinabés.

un total de 7 000 \$, ces trois dernières années, en faisant du porte-à-porte.

L'autre objectif du CSI est de subventionner des projets en Afrique. Les cyclistes ont permis l'installation de moulins à beurre de karité, un petit fruit que l'on broie pour obtenir le beurre qui est à la base de l'alimentation au Burkina Faso. Des jeunes de la rue, dans la capitale, Ouagadougou, ont eu accès pour la première fois à une école qui leur ressemblait. Cette année, un troisième projet s'ajoute avec l'implantation de librairies coopératives qui permettront à des enfants de débiter l'année scolaire avec des livres. 



# COMPRENDRE LE MONDE AUTREMENT

Un magazine indépendant pose un regard critique sur les conditions socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Comment se transforme la société? Qui décide? Qui écope? Qui propose de faire autrement? Voilà ce qui nous intéresse.

En vous abonnant, vous appuyez ce projet d'une presse libre et citoyenne.



**1 an  
6 numéros  
20 \$**

## OFFRE D'ABONNEMENT

- Oui, je souhaite m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) au tarif de 20 \$
- Oui, je désire m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) et contribuer par un abonnement de soutien au tarif de 50 \$

Je vous indique mes coordonnées :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Paiement inclus : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Merci de nous retourner ce coupon au :

1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5  
Informations : Tél. : (514) 523-5998 • Télécopieur : (514) 523-5812



École près de Chefchaouen

PHOTO : MARIE HENRICHON

## Le pays bègue

**DES DIFFÉRENDS LINGUISTIQUES PÈSENT SUR LA MODERNISATION ET LA DÉMOCRATISATION DU ROYAUME CHÉRIFIEN**

Marie Henrichon

**L**es rues de Casablanca résonnent de nombreux accents. Sur une place, un homme d'affaires, portable en main, conclut une entente en français avec un client. Un marchand vante son étalage d'épices en *arabe marocain* (dialectal). Plus loin, quelques Berbères discutent en *tamazight* (un des trois dialectes berbères marocains). L'appel à la prière, modulé en *arabe classique*, domine la ville.

La maîtrise des langues d'usage varie selon la classe sociale des locuteurs marocains. La grande majorité, analphabètes, ne parlent que leur langue maternelle (l'arabe marocain ou les dialectes berbères), de tradition orale.

### LA CLASSE DES LANGUES

Le cinéma d'un quartier populaire de la capitale économique du Maroc affiche un film d'action états-unien, *The Saint*, en version française. Les hommes s'agitent et discutent dans la salle pendant la projection. Quand, tout à coup, les personnages s'ex-

priment en russe, des sous-titres français paraissent à l'écran. La distraction persiste chez les spectateurs. La plupart ne comprennent pas très bien le français, et le lisent encore moins.

Si le français demeure présent au Maroc dans divers milieux, essentiellement scientifiques et commerciaux, il faut comprendre qu'il s'agit d'une langue d'élite. L'histoire montre que son implantation au pays a été voulue ainsi. Le français s'est introduit au Maroc avec la colonisation française. En 1912, il devient la langue officielle des institutions du protectorat, jusqu'à l'indépendance. Les établissements français, ouverts aux élèves d'origine européenne et aux musulmans issus des classes aisées, l'enseigneront à l'exclusion de toute autre. Plusieurs cadres marocains, notamment, furent formés dans ces écoles françaises. «*Dans les conditions de l'après-indépendance, ces lauréats ont formé les élites modernes du Maroc. Cela a certainement constitué un atout majeur pour le maintien de la langue française*», explique Chafik Souaki, un linguiste marocain.

Au lendemain de l'émancipation, en 1956, le royaume tente d'unir et centraliser le pays. Il adopte une politique d'arabisation, afin de détrôner le français. La langue officielle du Maroc sera dorénavant l'arabe classique, désigné aussi comme «standard»

ou «traditionnel». Curieusement, personne ne parle l'arabe classique au quotidien. Une sphère très restreinte d'initiés, scolarisés, issus de bonnes familles, le maîtrise. «L'arabisation présente des enjeux politiques, puisque ce sont en fait les élites qui en (soutiennent) les avantages.» La classe dominante n'est cependant pas homogène linguistiquement. «Il y a les arabophones et ceux qui s'expriment en français», explique M. Souaki.

Ainsi, le pouvoir vacille entre deux tendances. La première affirme que l'arabe est la langue de l'Islam et de l'authenticité nationale. L'autre exploite les avantages du français comme langue de progrès et de modernité. La politique du balancier

de la politique d'arabisation. C'est toujours le côté symbolique qui sert cette langue. Même si (l'arabisation implique) des enjeux discréditant les couches défavorisées», selon M. Souaki. Plusieurs se sentent liés par ce côté sacré. Encore aujourd'hui, on rencontre des gens qui croient interdit à un musulman de jeter un papier écrit en arabe. Ce tabou se rencontre dans les couches défavorisées, les ghettos, les villages isolés. Les gens ordinaires, souvent peu instruits et analphabètes, sont davantage imprégnés de cette déférence. Constatation peu étonnante quand on sait que les langues de tradition écrite, dont l'arabe classique fait partie, ont toujours bénéficié du plus grand prestige. Et d'un plus grand rayonnement lorsqu'elles sont, de surcroît, le support linguistique de la foi...

Nous savons maintenant que l'écriture joue un rôle très important dans la défense d'une langue. Et où apprend-on à écrire? À l'école, bien sûr. Encore faut-il y avoir accès. Trop souvent, les systèmes d'enseignement contribuent insidieusement à la reproduction des classes sociales. Les élites parviennent à se scolariser et accèdent aux langues de tradition écrite (l'arabe classique ou le français). La population, analphabète à plus de 60 %, se bute à une difficulté linguistique qui mine ses perspectives d'avenir. Les dialectes n'ont jamais obtenu de reconnaissance officielle. «Les langues étrangères ont été présentées et valorisées comme ouverture sur le monde», signale Chafik Souaki, «mais les dialectes n'ont jamais fait l'objet d'une promotion.»

L'impact est double. Les classes défavorisées, d'une part, n'ont pas accès aux langues écrites : «Je ne peux me permettre d'envoyer mes enfants à l'école», résume Saïd, un paysan. «J'ai besoin d'eux pour travailler.» Les langues maternelles, d'autre part, se voient dénier l'accès au système scolaire. Ces langues sont donc cantonnées dans le domaine de l'oralité.

#### LA VOIX DES MARGINALISÉS-ES

Le berbère se trouve le plus marginalisé par la politique linguistique du Maroc. Le berbère est exclu de l'enseignement comme de l'administration. Pis encore, son usage dans les médias est restreint au minimum. Aujourd'hui, la proportion de berbérophones par rapport à l'ensemble de la population est de 40 à 60 %. L'arabe dialectal s'impose progressivement parmi les langues maternelles.

Cette dominance est à l'œuvre de manière impé-

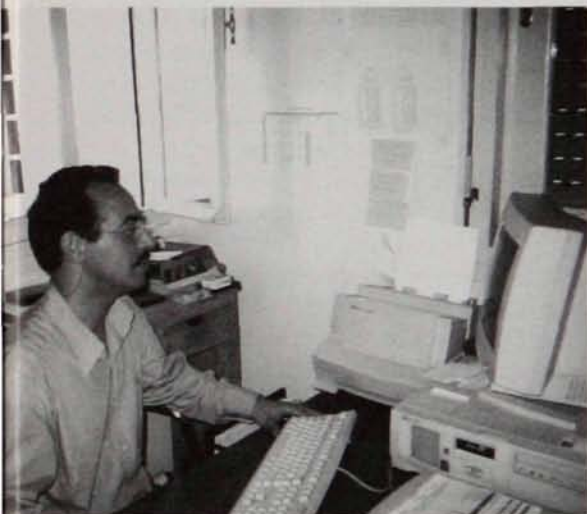
divise le corps social : «Lorsque les couches défavorisées apprennent l'arabe, elles n'ont pas autant de débouchés sur le marché de l'emploi. Les milieux favorisés inscrivent leurs enfants dans les grandes écoles qui enseignent exclusivement en français. Mais (l'usage du) français ne doit pas être généralisé, parce qu'il est garant de la réussite sociale. Voilà l'enjeu», soutient le linguiste, devenu politologue.

#### L'ÉCRITURE, GARDIENNE DE LA PAROLE

La plupart des Marocains-es tiennent à l'arabe classique, la langue du Coran et de l'unité arabe. La plupart des pays arabes l'ont en partage, mais tous ont développé des variantes dialectales au fil du temps.

L'arabe classique évoque des symboles religieux. «Cet aspect sacré joue beaucoup dans l'imposition





M. Chafik Souaki

PHOTO MARIE HENRICHON

## Vietnam

# De Maître Dai à maître queux


## Une bourgeoise aux sympathies communistes

Par Antoine Char



rieuse parmi les communautés berbérophones installées en ville. «Je ne peux obtenir aucun service dans ma langue et, en public, c'est l'arabe marocain qui se parle», déplore Hamid, un Targui du désert installé à Rabat, la métropole politique. «Je parle avec ma femme en tamazight, c'est tout.» Le processus d'assimilation s'opère entre la migration massive vers les villes et les décisions de l'état national centralisé.

Mais la conscience identitaire s'éveille et s'exprime peu à peu au sein des communautés berbérophones. C'est ainsi que plusieurs associations berbères ont vu le jour au cours des deux dernières décennies. Elles revendiquent entre autres l'officialisation et l'enseignement de l'amazighe (ensemble des trois dialectes berbères parlés au Maroc: le tamazghite, le tachelhite et le tarifite). «En l'absence de la reconnaissance constitutionnelle de la dimension amazighe de l'identité marocaine», explique Baouch Brahim, membre de l'association Tamaynut pour la défense de la culture amazighe, «une partie des citoyens se trouve privée d'un droit fondamental, à savoir l'expression orale et écrite dans sa langue maternelle.»

Lorsque la politique investit le champ linguistique, chaque parole n'a pas la même valeur. On ne fait pas participer les langues selon un processus représentatif. Ainsi, les voix maternelles ne pèsent pas lourd, sur l'échiquier politique. La langue dans laquelle on vend les épices, au marché, n'aura jamais le même poids que celle qui en commente les saveurs autour des tables bien garnies de l'élite. La langue est une affaire, encore bien loin des principes démocratiques. 

**M**adame Dai a vendu ses livres de droit au kilo pour faire son marché. Elle avait tout perdu quand les bo doi (troupes communistes) sont entrés à Saïgon. Aujourd'hui, dans sa ville, N'Guyen Phuoc Dai tient un petit restaurant à la page, La Bibliothèque.

«Je suis passée de Maître Dai à maître queux!», explique l'ex-avocate, tout sourire. Quelques jours après la réunification du Nord et du Sud-Vietnam, le 30 avril 1975, cette grande bourgeoise de Saïgon (aujourd'hui Ho Chi Minh) se voyait expédiée dans les champs «faire des travaux». Cela a duré deux mois. «Je fredonnais Frère Jacques en apprenant les chansons révolutionnaires! Je prenais ça comme un jeu.» Mariée au médecin-chef du plus grand hôpital de la ville, juriste puis députée, Madame Dai a appris ceci : «J'ai su alors ce que valait un bol de riz!»

Aujourd'hui, la petite dame de 76 ans, perchée sur ses hauts talons, portant perruque et tout de noir vêtue (elle a perdu son mari en décembre 1999), accueille chaque soir ses clients-es, toujours dans la langue de Molière, dans son restaurant de la rue N'Guyen Dù, à l'ombre de l'imposante cathédrale Notre-Dame construite par les Français au XIX<sup>e</sup> siècle. «*Quand les troupes coloniales ont quitté Saïgon en 1954, au lendemain de leur cuisante défaite à Dien Bien Phù, elles l'ont fait avec dignité, la tête haute, en chantant La Marseillaise. Nous étions heureux de voir partir nos colonisateurs. Nous avons quand même versé quelques larmes, car les Français, malgré leurs travers, nous ont apporté beaucoup.*»

Mais celle qui, petite, était forcée de chanter *Nos ancêtres les Gaulois*, à l'école, s'emporte soudainement lorsqu'elle pense aux États-Uniens-nes. «*Ils sont partis comme des voleurs!*»

Plus d'un million de Sud-Vietnamiens-nes ont tourné le dos à leur «nouveau pays». Quelques-uns de ces *boat people* (on les appelle là-bas des *Viet-khieu*, Vietnamiens-nes de l'étranger) reviennent, au compte-gouttes. «*Peu importe nos idées politiques, le Vietnam coule dans nos veines!*», observe «Madame Dai», qui n'a jamais songé à partir et rejoindre ainsi sa fille à Ottawa.

#### LES CACHES DE CU CHI

C'est à Cu Chi – à 60 km du Saïgon d'alors – qu'une grande partie de la guerre de 30 ans du Vietnam s'est décidée. Les feuilles mortes recouvrent aujourd'hui l'entrée du réseau de 260 km de tunnels depuis lequel les guérilleros-as-Vietcong (communistes) infligèrent de lourdes pertes aux boys états-uniens.

Pour échapper aux représailles des troupes coloniales françaises, les villageois-es de Cu Chi avaient construit les premiers 50 km de tunnels en 1948 – l'année où «Madame Dai» partit étudier le droit à Montpellier, pendant que sa soeur aînée prenait le maquis.

Les Vietcongs agrandirent les tunnels pour résister aux bombardements des B-52 états-uniens. Ils y installèrent des salles de réunion, des écoles, des hôpitaux, et même des cuisines, à 10 mètres sous terre, pratiquement sous le quartier général de la 25<sup>e</sup> division états-unienne. «*Les tunnels de Cu Chi sont un parfait exemple d'un peuple qui a longtemps lutté pour son indépendance*», rappelle fièrement la propriétaire de *La Bibliothèque*, dont les murs s'ornent sévèrement de centaines de livres de droit.

L'indépendance du pays, aujourd'hui peuplé de 78 millions d'habitants-es, a été chèrement acquise. La réunification politique des deux Vietnam a mis fin à une guerre de 30 ans, qui avait fait 3 millions de morts-es, 5 millions de blessés-es, plus d'un million d'orphelins-es, un demi-million d'enfants estropiés et 10 millions de personnes déplacées.

Les 15 millions de tonnes de bombes lâchées par les États-Unis sur la tête des Vietnamiens-es représentent plus que tous les bombardements allemands et alliés réunis, en Europe, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Un million de Vietnamiens-nes souffrent encore des retombées toxiques de l'agent orange, ce défoliant dont l'armée états-unienne a saupoudré la campagne indochinoise. «*Nous avons extrêmement souffert, vous savez. De plus, nos familles étaient déchirées. Dans chacune, il y avait des collaborateurs (avec les Français, puis les Américains) ou des patriotes qui refusaient toute alliance avec l'ennemi*», note N'Guyen Phuoc Dai, après avoir servi ses clients-es, qu'elle considère toujours comme ses hôtes-ses.

Non loin des livres de son restaurant, trônent trois grandes photos : «Madame Dai» au Vatican, avec le pape Paul VI, dans les années 60, «Madame Dai» avec Pierre Elliott Trudeau en bras de chemise, et «Madame Dai» avec François Mitterrand en complet cravate. «*Ils sont venus à La Bibliothèque!*» Pourquoi pas? Ses rouleaux impériaux sont royaux et l'hôtesse est un livre ouvert sur le Vietnam. «*Je suis un moulin à paroles!*»

«*Mitterrand était un charmeur. On voyait tout de suite qu'il aimait le sexe faible. Il m'a charmée! Trudeau, lui aussi, était un lady's killer! Il est venu à l'automne 1990. Tout me plaisait en lui, son intelligence, son physique. C'est un homme qui plaît sans faire le moindre effort. Il a été hospitalisé récemment? Ça me fait de la peine. Je vais faire des prières pour sa santé.*»

N'Guyen Phuoc Dai reprend son souffle et ajoute, avant de se lever pour remercier un autre client, visiblement satisfait : «*Mitterrand et Trudeau ont été de vrais amis du Vietnam, de grands alliés de mon pays quand il était isolé.*»

#### ONCLE HO

Sympathisante communiste, mais jamais membre du parti, la dame en noir de *La Bibliothèque* a bien connu Ho Chi Minh, «Oncle Ho», pour tous les Vietnamiens-nes. «*J'ai rencontré le père de la révo-*

lution communiste en France, dans les années 50. Je l'ai revu à plusieurs reprises à Hanoï, la capitale, avant sa mort en 1969. C'était un homme qui inspirait le respect avec sa longue barbiche blanche. Austère, il avait, en privé, un bon sens de l'humour. Il était extrêmement courtois.»

En étant si proche des communistes de Hanoï, comment s'est-elle retrouvée à faire des travaux manuels dans les champs, à la «libération» du Sud-Vietnam? La réponse se fait attendre. Elle ne vient finalement pas. On comprend que ses sympathies communistes ont tout au plus évité à l'intellectuelle de Saïgon le lot des autres : 4 à 5 ans de rééducation, ... ou un départ comme *boat people*. «Je suis "morte" en 1975. J'ai ressuscité publiquement en ouvrant ce restaurant qui est mon oxygène, ma raison de vivre.»

Trois institutrices, dans la soixantaine, lui donnent un coup de main. «Je n'ouvre que le soir!» Dans la journée, lorsqu'elle ne se repose pas au-dessus de son restaurant où elle habite au milieu de ces «chers amis les livres», elle remet sa toge d'avocate et défend certaines causes. «Le Vietnam communiste devient petit à petit un État de droit. Les communistes ont beaucoup de considération pour moi.»

PHOTO: ANTOINE CHAR



Madame Dai

L'avenir de son pays? «Le Vietnam est riche, grand, bien peuplé. Quand on a fait deux guerres et qu'on les a gagnées, on ne peut être qu'optimiste. Nous avons été pauvres pendant très longtemps. Mais c'est fini. Demain, nous serons le tigre, que dis-je!, le lion du Sud-Est asiatique.»

Et elle? N'Guyen Phuoc Dai n'hésite pas une seconde. Elle restera jusqu'à la fin à *La Bibliothèque*. «À moins que je ne passe la main», dit-elle. Quand une personne d'un certain âge meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. Madame Dai connaît bien ce dicton... africain. 🐘

Suite de la page 21

nés (Éducation et Affaires municipales), le financement attribué n'a pas augmenté.

Si l'on excepte la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi, et la Sécurité publique, le gouvernement du Québec a consacré 47,3 M \$ au soutien de l'action communautaire en 1999-2000, dans 15 ministères et organismes. Plus du quart de cette somme provenait du seul *Fonds d'aide à l'action communautaire autonome*.

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) a été créé en 1995. Il administre un *Fonds d'aide à l'action communautaire autonome* financé par un prélèvement de 5 % sur les bénéfices nets des casinos. Dans l'expansion du secteur communautaire, le Fonds du SACA a comblé des besoins nouveaux ou corrigés des anomalies anciennes. La moitié de son budget (6,5 M \$, sur 13,4 M \$, en 1999-2000) a financé des organismes de défense des droits des citoyens. L'autre moitié a servi principalement au soutien de cibles prioritaires et au développement de l'action communautaire.

Le ministère de l'Environnement a été scindé pour donner naissance, l'an dernier, au ministère de la Faune et des Parcs. Les budgets combinés de soutien à l'action communautaire des deux ministères ont presque doublé.

#### LA RÉGIONALISATION

Notre tableau montre, exprimé en pourcentages, la part des budgets de soutien à l'action communautaire consacré par chaque ministère ou organisme au financement de regroupements ou organismes nationaux. Le Fonds du SACA en a financé aussi plusieurs, de puis 5 ans.

Les données financières de notre tableau sont tirées de «L'état de situation de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires autonomes» (SACA, octobre 1997), pour l'année 1996-1997; pour les années subséquentes (1997-2000), de la version préliminaire de la «Proposition de politique : le milieu communautaire, un acteur essentiel au développement du Québec», du 20 décembre 1999. 🐘



## Musique

## solidaire

**Dansante, envoûtante et souriante! Le message de bien-être et de fraternité dans la musique reggae s'est trouvé une voix au Québec avec la formation Kaliroots.**

**Leur philosophie est simple: il n'y a ni frontières, ni langues, ni couleurs dans leur musique; seulement des messages d'espoir pour un monde meilleur. Pour eux. Pour leurs enfants. Pour tous les enfants du monde; petits et grands.**



De concert avec les ambitions musicales de Kaliroots, le mouvement québécois de solidarité internationale s'active en cette Année internationale pour la culture de la paix. «Ces organismes, abréviations et acronymes, dit-il en riant, font un travail complémentaire à notre musique.»

Kaliroots a en effet accepté d'être porte-parole de la 4<sup>e</sup> édition des Journées québécoises de la solidarité internationale qui auront lieu du 29 octobre au 5 novembre 2000. Question de marier leur musique à un

## sans frontières

« Quand on est éveillé à la jeunesse, aux enfants, on ne peut pas passer à côté de faire sa part pour rendre le monde plus juste » selon Jean-Sébastien Girard, claviériste, fondateur de Kaliroots, et papa de deux petits enfants.

«Ce n'est pas grave si les gens n'entendent pas les paroles de nos chansons quand ils sont emballés par la danse. La musique reggae est une musique rassemblante et harmonieuse qui touche tout le monde avec son message. Elle parle par elle-même. Son message est simple: aimez-vous les uns et les autres, respectons les enfants et arrêtons de polluer la planète.»

projet d'envergure. Les Journées québécoises sont organisées par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et appuyées par le ministère des Relations internationales du Québec. Elles ont pour thème *La paix mondiale est impossible... sans toi!*

Kaliroots y voit l'occasion de sensibiliser la population québécoise aux moyens de bâtir un monde plus respectueux des valeurs fondamentales véhiculées dans leur musique et à travers les paroles du compositeur, Alain Peddie. Selon Jean-Sébastien Girard, «les choix et les actions des gens d'ici affectent le reste du monde. On n'a qu'à penser au commerce: plus on consomme, plus on exploite des gens du Sud qui sont pris dans le système économique mondial qui ne valorise que le profit, pas la paix.»

**Solidarité  
inter  
nationale**

# pour la paix mondiale



Jean-Sébastien Girard



## Les grands seront à Québec en 2001

Le profit et l'économie mondiale seront justement à l'ordre du jour lors du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Trente-quatre chefs d'États y discuteront d'une zone de libre-échange qui couvrirait tout le continent (ZLÉA).

«C'est le système à son plus fermé, à son plus inébranlable, dit Jean-Sébastien Girard. Il n'y aura pas de place pour se faire entendre alors que les puissants prennent des décisions dans notre dos. Peut-être qu'en s'informant et en participant à des activités comme les Journées québécoises de la solidarité internationale, on peut mieux comprendre et agir pour faire une différence.»

## Un projet bien rodé

En 1995, lors de la mise sur pied du groupe, les membres de Kaliroots, originaires de la région de Saint-Hilaire, avaient une chose en commun: ils écoutaient du reggae. Alors que certains étudiaient la musique classique, d'autres se retrouvaient au sein de formations rock, jazz ou même heavy métal. «Le reggae est la musique qui nous rassemble et qui nous ressemble» selon Jean-Sébastien Girard.

### Hiroshima

Faut pas penser comme ça  
J'ai fait le tour de la terre  
L'amour qui vire à la guerre  
C'est pas ta faute  
Mais quand y'en fais pas partie  
C'est toi qui pries au bas de la côte

### Apocalypso

Changer le monde ou bien faire comme tout le monde  
Faut pas perdre sa vie à la gagner  
Changer d'avis, changer sa ligne de vie  
Quand t'as plus rien à perdre et tout à gagner

### Rien à perdre

Curieux personnage des temps modernes  
Tu magasines les fins de semaine  
Tu peux dépenser d'argent tant que tu veux  
Tu seras pas plus heureux

### P'tit cochon



### RIEN À PERDRE

Kaliroots  
Disques Leila

# La paix mondiale est impossible... sans toi!

## Journées québécoises de la solidarité internationale

29 octobre au 5 novembre 2000

Qui dit international dit voyage? Certes! Avec l'autoroute de l'information! Pour fêter ses quatre ans en défonçant les frontières, les JQSI auront pignon sur la Grande Toile. Un site Internet tout spécial offrira la chance aux internautes de tout âge de tester leurs connaissances sur la paix en cette Année internationale de la culture de la paix. Une version papier du quiz sera disponible. Ne manquez pas votre chance... vous pourrez gagner un voyage! De plus, des gens de partout dans le monde pourront s'entretenir avec les membres du groupe reggae québécois Kaliroots, porte-parole des Journées, lors d'un chat (jasette) cybernétique. Une foule d'activités auront lieu dans toutes les régions du Québec: Mgr Samuel Ruiz, du Chiapas au Mexique, prononcera deux conférences à Québec et à Montréal; Les Bois-Francs, la Mauricie, Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue, le Bas Saint-Laurent, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-St-Jean et Sherbrooke animeront des activités locales toute la semaine.



Programmation: [www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)

Leur place dans la mouvance traditionnelle reggae fut consacrée lorsque Kaliroots a joué en levée de rideau pour les mythiques Wailers, jadis fidèles accompagnateurs de Bob Marley, à Montréal le 14 février 1998. Depuis, les concerts se multiplient de festival en festival à travers le Québec et le groupe se tourne vers l'avenir, pignon sur la Toile au [www.kaliroots.com](http://www.kaliroots.com).

«Notre site Internet est géré bénévolement depuis trois ans par un ami qui croyait en notre projet et qui voulait que notre musique fasse le tour du monde, dit Jean-Sébastien Girard. L'effet d'entraînement est tel qu'on reçoit des courriels de partout, les albums (MP3) se vendent à Tokyo, en Allemagne, en Suède et beaucoup aux États-Unis.»

## Cybernautes de la paix

Kaliroots consacrera sa présence cybernétique dans le cadre d'un chat organisé durant les Journées québécoises au [www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca). «Ce sera pour nous l'occasion de répondre aux questions de jeunes et de moins jeunes de partout dans le monde, dit Jean-Sébastien Girard. C'est une occasion unique de parler de la paix avec des gens de toutes origines et de toutes couleurs.»

La musique de paix et de liberté de Kaliroots nous invite à participer en grand nombre aux Journées québécoises de la solidarité internationale. La culture de la paix commence par un premier geste de solidarité.



# AQOCI

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 49 organismes de coopération et d'éducation à la solidarité qui partagent l'objectif de l'engagement du public québécois dans la lutte contre les causes du mal-développement et la promotion d'un développement juste et démocratique, ici comme ailleurs.

180, Sainte-Catherine Est, bureau 510  
Montréal, Québec H2X 1K9  
Tél. : (514) 871-1086  
Téloc.: (514) 871-9866  
[aqoci@aqoci.qc.ca](mailto:aqoci@aqoci.qc.ca)  
[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)

Conception graphique: Philippe Langlois  
Photos: Frédéric Dussault, Nancy Hamel

Cet espace est retenu et payé par:

**AQOCI**  
**DÉVELOPPEMENT ET PAIX**  
**INTER PARES**  
**OXFAM-QUÉBEC**

organismes de coopération internationale voués au développement de solidarités entre les peuples d'ici et d'ailleurs.

Avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international et du Gouvernement du Québec.

# RADIODIFFUSION EN FRANÇAIS EN MILIEU MINORITAIRE POUR MIEUX SE VOIR, S'ENTENDRE ET SE COMPRENDRE



Gino LeBlanc  
Président de  
la FCFA

Comme le disait récemment la Commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, lors d'une entrevue télévisée, vivre en français en milieu minoritaire est un combat de chaque instant. La radiodiffusion en français (télé et radio) figure au nombre des préoccupations des francophones vivant en milieu minoritaire.

Dans plusieurs régions du pays, au niveau télévisuel, seuls Radio-Canada, TVA et TV5 sont généralement disponibles et, encore, leur accès est limité vu la position élevée qu'occupent certains de ces canaux. Dans les régions à plus forte concentration francophone, telles que l'Est et le Nord-Est ontarien ou l'Acadie du Nouveau-Brunswick, les francophones et francophiles peuvent aussi compter, entre autres, sur la chaîne éducative de langue française de TVOntario (TFO) et RDI (le Réseau de l'information). Quant aux chaînes francophones spécialisées (Canal Famille, le Réseau des sports, Canal Découverte, etc.), elles sont rarement accessibles à nos diverses communautés.

Du côté de la radio, les francophones vivant à l'extérieur du Québec peuvent syntoniser la Première chaîne de Radio-Canada et quelquefois la Chaîne culturelle. Dans certaines régions, ils peuvent aussi écouter la radio communautaire, présente dans de nombreuses communautés.

Bref, le portrait de la radiodiffusion en français, dans nos communautés, est peu reluisant. En plus d'avoir un accès limité à des canaux ou fréquences diffusant leurs émissions en français, les francophones et Acadiens sont pratiquement absents des ondes. À l'exception des services régionaux de la SRC, de RDI et de quelques éléments de programmation à l'antenne de TVA, ils ne se voient et s'entendent que rarement sur les ondes des médias dits nationaux.

À la base du problème se retrouvent d'abord les limites technologiques de la câblodistribution analogique (soit le service auquel bon nombre d'entre nous sommes déjà abonnés), mais aussi l'intransigeance des câblodistributeurs qui refusent de porter plus de signaux de télévision en français. Pour résoudre ce problème, il y a bien sûr les nouvelles technologies (télévision numérique, radiodiffusion directe par satellite, etc.) qui améliorent la transmission et la portée de diffusion des différents canaux. Mais cette technologie, encore coûteuse, ne se retrouve que dans un faible pourcentage des foyers francophones.

Entre-temps, à la demande du gouvernement fédéral, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) effectuera en septembre et octobre 2000 une série de consultations publiques en régions. Ces consultations serviront entre autres à :

- évaluer la disponibilité et la qualité des services de radiodiffusion de langue française dans les communautés minoritaires francophones du Canada;
- s'assurer que le système canadien de radiodiffusion reflète la diversité des communautés francophones du pays.

Compte tenu de l'importance de cette consultation, la FCFA travaille de concert avec l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada), la Fédération culturelle canadienne-française, l'Alliance des producteurs francophones du Canada et la Société nationale de l'Acadie.

Cette évaluation pourrait avoir un impact déterminant sur l'accès qu'auront les

communautés à un nombre accru de services de télévision et de radio de langue française et sur la programmation qui leur sera offerte. C'est pourquoi il est important de profiter de cette occasion unique pour s'exprimer sur la question.

Je vous invite donc tous, francophones, Acadiens et Acadiennes, à participer activement à ces consultations qui se tiendront cet automne au pays, soit en Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse.

Veuillez consulter le site Internet du CRTC pour des renseignements supplémentaires : <http://www.crtc.gc.ca/FRN/whatsnew/2000/aug9f.htm>. Le numéro sans frais est le : 1-877-249-CRTC (2782).

Le président de la FCFA du Canada,

Gino LeBlanc

Site Internet de la FCFA : <http://www.franco.ca/fcfa/>



Didier Kabagema  
Agent des  
communications

## LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Les institutions communautaires franco-ontariennes peuvent être divisées en quatre secteurs importants : l'éducation, la santé et les services sociaux, l'économie et enfin, la culture. La vitalité des francophones dans ces différents domaines permet au fait français de demeurer incontournable en Ontario. Plus d'un demi-million de francophones et huit cent mille personnes parlant français jouissent de services importants provenant d'organismes aux quatre coins de la province.

### L'éducation

Depuis janvier 1998, les Franco-ontariens ont la pleine gestion de 12 conseils scolaires. Huit d'entre eux sont des conseils scolaires séparés et les quatre autres sont publics. Ces institutions gèrent plus de 300 écoles primaires et secondaires.

La francophonie ontarienne possède aussi des institutions postsecondaires qui offrent des programmes en langue française.

#### Universités bilingues :

Université d'Ottawa, Université Laurentienne (Sudbury)

#### Collèges universitaires :

Le Collège Glendon (Toronto), Le Collège de Hearst

#### Collèges communautaires francophones :

La Cité Collégiale (Ottawa), Le Collège Boréal (Nord), Le Collège des Grands Lacs (Centre - Sud-Ouest), Le Collège de technologie agricole (Alfred)

### La santé et les services sociaux

Les francophones de l'Ontario ont accès à des services dans leur langue grâce à la Loi sur les services en français adoptée en 1989. La législation est applicable dans 23 régions désignées et 85 % de la population francophone de l'Ontario a accès à ces services. Depuis plus de dix ans, 185 organismes

Ces deux pages sont produites par des organisations de la francophonie hors Québec, grâce à la collaboration du :



Fédération culturelle  
canadienne-française

# LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE : HAUT-LIEU D'ANIMATION, DE RÉFLEXIONS ET DE DÉCISIONS

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est un organisme national créé en 1977 dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Dans chaque province et territoire du Canada, des organismes membres de la FCCF œuvrent pour le développement culturel et artistique de leur communauté, aussi bien dans le domaine du théâtre et des arts médiatiques que dans celui des arts visuels et de la chanson/musique, en passant par la littérature ou encore par le développement culturel communautaire.

Les activités de la FCCF s'articulent autour de plusieurs axes : représentation politique; développement et consolidation de plates-formes sectorielles; diffusion, promotion, distribution; concertation et communication; gestion, administration et diversification des revenus. Plusieurs dossiers clés reviendront tout au long de l'année, notamment

celui de la diversité culturelle, du renouvellement de l'Entente de collaboration multipartite et des Jeux de la Francophonie 2001.

Lorsqu'il est question de protéger la diversité culturelle face à la globalisation des marchés et de la culture, le Canada se présente comme un chef de file sur la scène internationale. En tant que membre de la Coalition pancanadienne pour la diversité culturelle, la FCCF participe de très près à l'articulation du discours canadien sur le plan international. Au niveau canadien, la FCCF souhaite que la notion de diversité culturelle, les spécificités de la production artistique en région, soient prises en compte par les gouvernements fédéral et provinciaux dans l'élaboration de leurs programmes et de leurs politiques.

L'Entente de collaboration multipartite, qui regroupe la FCCF, le ministère du Patrimoine canadien, le Centre national des Arts, le Conseil des Arts du Canada et la Société Radio-Canada, arrivera à échéance en juin 2001. Les délégués de la FCCF ont émis le souhait de reconduire et de renégocier cette Entente en la centrant autour d'un nombre de projets structurants d'envergure nationale. La nouvelle Entente pourrait s'inspirer du plan global du secteur arts et culture en préparation, et faire un lien avec un fonds d'initiative stratégique demandé par la FCCF pour financer le secteur.

## NAUTAIRE DE L'ONTARIO FRANÇAIS

ont été désignés en vertu de la Loi sur les services en français. De plus, malgré le fait que les municipalités de l'Ontario ne sont pas obligées de desservir les contribuables francophones dans leur langue, une quarantaine d'entre elles offrent des services en français.

L'ACFO défend, en partenariat avec le mouvement S.O.S. Montfort ainsi que d'autres organismes communautaires, les intérêts de l'unique hôpital francophone de l'Ontario. L'Hôpital Montfort est menacé de fermeture depuis 1997 pour des raisons de restructuration.

Parmi les projets importants entre les organismes francophones, notons celui d'un réseau virtuel de partage d'informations sur la santé en Ontario français.

On trouve plus de 70 garderies de langue française dans la province.

### Économie

Le mouvement des Caisses populaires est important en Ontario, surtout dans les zones à forte concentration de francophones. La Chambre économique de l'Ontario, qui existe depuis 10 ans, compte plus de 800 membres actifs un peu partout dans la province. Le but de la chambre est de promouvoir les entreprises francophones grâce entre autres au bilinguisme de ses membres.

Selon des données récentes de Statistique Canada, les revenus des francophones proviennent surtout de l'industrie de la vente et des services, domaine qui fait appel à la connaissance des deux langues officielles. Plus de 8000 entreprises et sociétés appartiennent à des francophones en Ontario.

### Culture

La vie culturelle franco-ontarienne est administrée par une vingtaine de centres culturels. De nombreux événements comme *La Nuit sur l'étang* à Sudbury, le *Festival franco-ontarien* à Ottawa ou encore *Le Salon du Livre* à Toronto témoignent de la vitalité de la communauté dans son ensemble. On compte sept troupes de théâtre et le même nombre de maisons d'éditions. Parmi les artistes franco-ontariens, plusieurs ont été récipiendaires du Prix du Gouverneur général, récompense prestigieuse octroyée à des auteurs de grands talents.

### Les artistes et la FCCF au cœur des Jeux de la Francophonie 2001

La FCCF a reçu du ministère du Patrimoine canadien le contrat de sélection et d'encadrement des artistes qui représenteront le Canada aux IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. Ces Jeux se dérouleront à Ottawa-Hull en juillet 2001 et accueilleront des compétitions sportives et des concours culturels. Les artistes professionnels ayant 35 ans ou moins, de nationalité canadienne, intéressés à représenter le Canada aux concours culturels des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie peuvent s'inscrire dès maintenant. La sélection des artistes de la composante Canada se fera par jurys au mois de décembre 2000. Les disciplines officielles des concours culturels sont les suivantes : chanson, contes et conteurs, danse d'inspiration traditionnelle, peinture, photographie, poésie, sculpture et arts de la rue (en démonstration). La date limite d'inscription est le 15 novembre 2000. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Marie-Josée Cléroux ou Anne-Sophie Ducellier au 1-800-267-2005.

### Fédération culturelle canadienne-française

450, rue Rideau, bureau 405  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Courriel : [fccf@franco.ca](mailto:fccf@franco.ca)

Site Internet : <http://francoculture.ca/fccf/>

# Recto Verso a trois ans comment voyez-vous son avenir ?

Un groupe de citoyens et de citoyennes — les membres de la corporation *Vie ouvrière inc.* — assurent l'avenir de *Recto Verso*, un magazine progressiste et grand public. Leur volonté peut se concrétiser de différentes façons, notamment par le membership, l'abonnement et la participation active aux instances de la corporation. Les membres seront conviés, au cours des mois qui viennent, à se pencher sur les orientations et l'avenir de ce projet collectif.

Mais ultimement, c'est à vous, amis-es lecteurs et lectrices, que revient le choix de nous lire ou... de nous laisser dans le présentoir ! C'est

pourquoi nous nous adressons à vous aujourd'hui. Merci de nous retourner ce questionnaire et ainsi contribuer au développement d'un magazine proche de vos valeurs et de vos intérêts.

Merci !

L'équipe de *Recto Verso*

PS : Il n'y a pas de cadeau pour vous motiver... pas de voyage ou autre montre-bracelet-réveille-matin-qui-peut-aussi-servir-d'agenda-etc.... Seulement la chance de nous dire quel genre de magazine vous avez envie de lire !

## A) D'ABORD, LES PRÉSENTATIONS...

### 1- Depuis combien de temps lisez-vous *Recto Verso* ?

- Moins d'un an
- Entre un et deux ans
- Entre deux et trois ans
- Depuis plus de trois ans  
(donc du temps de VO.)

### 2- Quelle région habitez-vous ?

### 3- Où vous procurez-vous votre exemplaire de *Recto Verso* ?

- groupe communautaire
- bibliothèque
- librairie
- club vidéo
- CLSC
- institution scolaire
- centre culturel
- Abonnement
- Autre (spécifier) :

### 4- Vous êtes...

- un homme
- une femme

### 5- Quel âge avez-vous ?

- Entre 18 et 34 ans
- Entre 35 et 54 ans
- Plus de 55 ans

### 6- Quelle est votre occupation ?

- Professionnel-le ou employé-cadre
- Employé-e non-cadre
- Travailleur-se autonome
- Étudiant-e
- À la maison
- À la retraite
- Sans emploi

### 7- Dans quel secteur travaillez-vous ?

- Organisations communautaires
- Coopératives et entreprises d'économie sociale
- Syndicats
- Fonction publique
- Entreprises privées
- Travail autonome
- Autre (spécifier)

### 8- Quel est votre niveau d'études complété ?

- Universitaire
- Collégial
- Secondaire
- Primaire

### 9- Quel est votre revenu familial annuel ?

- Moins de 20 000 \$
- 20 000 \$ à 39 999 \$
- 40 000 à 59 000 \$
- Plus de 60 000 \$

## B) QUE SOUHAITEZ-VOUS TROUVER DANS RECTO VERSO ?

*Recto Verso est un magazine d'information générale, national et progressiste. Pour y arriver, nous privilégions les dossiers, de longues entrevues avec des acteurs sociaux, l'information internationale et des articles sur des sujets les plus divers.*

### 10- En prenant votre exemplaire de *Recto Verso*, vous vous attendez à :

- être informé-e de ce qui se passe au Québec mais que vous ne trouvez pas dans les médias de masse
- être informé-e de ce qui se passe au Québec et ailleurs dans le monde

- connaître des points de vue alternatifs sur les grands enjeux sociaux
- être au courant de ce qui se passe dans les milieux communautaires et syndicaux
- découvrir des personnalités actives dans leur milieu, mais méconnues du grand public
- apprendre sur plusieurs facettes d'un sujet à l'aide d'un dossier fouillé
- être surpris-e par une vision ou sujet inusité
- je m'attends plutôt à :

### 11- Quelles sont vos rubriques préférées ? (Identifier par ordre de préférence de 1 à 5)

- l'éditorial
- le portrait
- le dossier
- les pages socio-culturelles
- les pages socio-politiques
- les pages d'information internationale
- les sujets régionaux
- le courrier des lecteurs
- les courtes et sucrées

### 12- Y a-t-il des rubriques que vous lisez peu ou jamais ? Si oui, lesquelles ?

- l'éditorial
- le portrait
- le dossier
- les pages socio-culturelles
- les pages socio-politiques
- les sujets régionaux
- le courrier des lecteurs
- les courtes et sucrées

Pourquoi ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**13- Quels sont les sujets qui vous intéressent le plus ? (Identifier par ordre de préférence de 1 à 5)**

- culture
- développement régional
- économie
- économie sociale
- éducation
- environnement
- information internationale
- justice
- mouvement communautaire
- mouvement féministe
- mouvement coopératif
- mouvement syndical
- politique
- question nationale québécoise et canadienne
- religion et philosophie
- santé

Autre :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**13- Selon vous, Recto Verso manque-t-il ?**

- de textes d'opinion
- de chroniques culturelles
- d'enquêtes fouillées
- de mordant
- d'humour
- de rien !

Autre :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**14- Que pensez-vous de notre méthode de féminisation des textes ?**

- Je souhaite que le magazine conserve cette méthode de féminisation
  - Je souhaite que le magazine modifie sa méthode de féminisation
  - Je souhaite que le magazine mette fin à sa méthode de féminisation
- J'ai une autre idée... :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**15- Quel sujet spécifique aimeriez-vous voir traité par Recto Verso ?**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**C) LA PLACE DES LECTEURS ET LECTRICES DE RECTO VERSO**

**16- Comment pourrions-nous améliorer nos liens avec vous ?**

- par une plus grande place accordée au courrier des lecteurs
- par des nouvelles régulières via le mot de l'éditeur
- par l'organisation d'activités sociales lors des parutions du magazine
- par l'organisation de débats ou de conférences sur les sujets présentés
- par des tournées de l'équipe de rédaction

Autre :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**D) LA PLACE DES PARTENAIRES DE RECTO VERSO**

*Il est impossible de publier un magazine comme le nôtre sans le concours des organisations qui ont choisi de publier des pages d'information sur leur travail et les enjeux auxquels elles sont confrontées. À savoir, des collectifs d'organisations de coopération internationale, du monde de l'économie sociale et de la francophonie hors Québec. Nous leur avons proposé de vous poser directement ces questions :*

**Pages des organisations de coopération internationale**

**Nous désirons mettre en lumière les actions des gens du Sud et les liens de solidarité entre les organisations et les populations du Nord et celles du Sud. Atteignons-nous ce double objectif ?**

- Oui  Non

**Si oui, jugez-vous ces pages :**

- Très intéressantes
- Intéressantes
- Plus ou moins intéressantes
- Peu intéressantes
- Je ne lis jamais ces pages

**La lecture de ces pages a-t-elle contribué à changer votre perception des actions des gens du Sud ?**

- Oui  Non

**Commentez :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**L'économie sociale en mouvement**

**Dans les plus récents numéros, avez-vous lu les cahiers portant sur :**

- Les centres de la petite enfance (mars-avril)
- L'environnement (mai-juin)
- Le loisir (juillet-août)
- Portrait statistique (sept-octobre)
- Aucun

**Quel type de traitement de l'information préférez-vous retrouver dans le cahier L'économie sociale en mouvement ? (Indiquez vos préférences en ordre croissant de 1 à 4)**

- Analyse des enjeux
- Dossier thématique
- Nouvelles brèves
- Reportage-portrait

**Pages de la francophonie**

**Comment évaluez-vous les pages d'information sur les communautés francophones et acadiennes du Canada ?**

- fort pertinentes
- intéressantes
- appréciables
- peu pertinentes
- je ne lis pas ces pages

**Dans les pages traitant des communautés francophones et acadiennes, quel type d'information aimeriez-vous trouver ? (cocher une ou plusieurs réponses)**

- politique
- sociale
- économique
- artistique et culturelle
- Autre :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**AURIEZ-VOUS AUTRE CHOSE À AJOUTER ?**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**RECTO VERSO**

1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5

télécopieur: (514) 523-5812

Adresses électroniques :  
rectoverso@videotron.ca

vo@mink.net



Ludovic Hirtzmann  
et Richard Amiot

## UN AUTRE TOUR DE TAILLE



Comment évaluer l'impact d'un programme d'aide au développement? «Par la mesure du tour de bras des filles», nous apprend l'inventeur du micro-crédit et créateur

de la banque Grameen, au Bangladesh, Muhammad Yunus. Quand la banque augmente ses prêts aux femmes de 10 % (non, ça ne fonctionne pas avec les hommes), le tour de bras des filles augmente de 10 % (reflet d'une meilleure nutrition) et la probabilité de scolarisation, de 20 %. (Pour la science, août 2000.)

## Se vouer à tous les seins!

Plus de 1 500 femmes ordonnées prêtres par l'église anglicane se plaignent de harcèlement sexuel de la part de leurs collègues masculins. L'une d'elles a ainsi récemment confié qu'«un pasteur marié lui avait avoué qu'il l'avait engagée uniquement à cause de ses seins». (Courrier international)

## RADAR À MCGILL

L'université McGill vient de décider d'utiliser un logiciel pour détecter les étudiants-es tricheurs-ses. Le logiciel permettra de repérer les étudiants-es qui font les mêmes erreurs. Ce logiciel est le premier du genre utilisé dans une université en Amérique du Nord. (La Presse, avril 2000)

## JUSTICE CHINOISE

Désormais les magistrats chinois devront être diplômés en droit pour avoir le droit... d'exercer... le droit. (Le Monde, mai 2000.)

## GROS PILOTES

L'armée de l'air canadienne vient d'interdire de vol trois pilotes à bord des chasseurs CF 18. Les militaires sont en effet trop gros et risqueraient de s'écraser s'ils devaient utiliser leurs parachutes. (Le Monde, avril 2000)

## VERS DE DOS

Un récent arrêt de la Cour suprême des États-Unis interdit aux détenus de peindre des nus de face dans les prisons, mais autorise en revanche les nus de dos. (Le Monde, avril 2000)

## Consultés de deuxième classe

Santé-Canada consulte les Canadiens francophones sur les produits thérapeutiques. Ça va comme ceci : nous vous faisons parvenir le document de consultation, dans sa version anglaise. Quand tout le monde aura été consulté, nous vous ferons parvenir la version française. Et les derniers seront les derniers.

25-26-27 OCTOBRE 2000

# LA CYBER-RENCONTRE DES MILIEUX RURAUX

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:  
15 SEPTEMBRE 2000

INSCRIVEZ-VOUS!  
<http://www.cyber-rural.org>  
TÉL: (450) 883-0717

LE RÉSEAU RURAL  
PREND LE VIRAGE DES  
NOUVELLES TECHNOLOGIES!



Vous ne voulez pas prendre le risque de rater un numéro de Recto Verso?

Vous ne payerez que les frais de poste et de manutention (toutes taxes incluses) :

Abonnement individuel	20\$
Étudiant et sans emploi	15\$
Abonnement institutionnel	25\$
Extérieur du Canada	30\$

## ABONNEZ-VOUS!

Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à :

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Paiement inclus: Tél. : \_\_\_\_\_

Revue Vie Ouvrière Inc.  
1215 rue Visitation, bur. 101  
Montréal (Québec)  
H2L 3B5

tél. (514) 523-5998



JOURNÉES QUÉBÉCOISES  
DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

du 29 octobre au 5 novembre 2000

la paix mondiale  
est impossible...



sans toi

Quiz: courez la chance  
de gagner un voyage

[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)

Organisées par



Appuyées par



# C'est bien meilleur...



**avec un syndicat!**



**Le droit de se syndiquer est actuellement bafoué à cause des faiblesses du Code du travail, faiblesses dont se servent à outrance de nombreux employeurs pour brimer les droits des travailleurs et des travailleuses.**



**Pour corriger ces lacunes et aussi pour tenir compte des nouvelles réalités du marché du travail, la FTQ exige une réforme du Code du travail.**



**Le premier ministre s'était engagé à moderniser le Code et la ministre du Travail, Diane Lemieux, doit maintenant procéder sans délai.**



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

**FTQ**

[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)